REVUE DE PRESSE

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2021

SEINE GRANDS LACS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

SOMMAIRE

GOUVERNANCE **05**

www.lejournaldugrandparis.fr (28 septembre 2021)
PATRICK OLLIER ÉLU PRÉSIDENT DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS 06
BULLETIN QUOTIDIEN (30 SEPTEMBRE 2021) M. PATRICK OLLIER, MAIRE (LR) DE RUEILMALMAISON, PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN (EPTB) SEINE-GRANDS LACS 08
PREMIERE HEURE ILE-DE- FRANCE (1ER OCTOBRE 2021)
SEINE GRANDS LACS / GOUVERNANCE : PATRICK OLLIER NOUVEAU PRÉSIDENT ÉLU 09
WWW.ENVIRONNEMENT-MAGAZINE.FR (1ER OCTOBRE 2021)
PATRICK OLLIER PREND LA PRÉSIDENCE DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS 10
ECHO D'ILE DE FRANCE (1ER OCTOBRE 2021) UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE POUR PATRICK OLLIER 12
LE JOURNAL DU GRAND PARIS (DU 04 AU 10 OCTOBRE 2021)
LES DÉPARTEMENTS RÉCLAMENT LE VOLET MOBILITÉS 13
LE JOURNAL DU GRAND PARIS (DU 04 AU 10 OCTOBRE 2021)
LANCEMENT DU 2ND MARCHÉ DE CONCEPTION RÉALISATION DE LA LIGNE 15 EST 14
SEMAINE DE L'ILE DE FRANCE (05 OCTOBRE 2021)
PATRICK OLLIER, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS 15
WWW.H2O.NET (7 OCTOBRE 2021) UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'EPTB SEINE GRANDS LACS 16
LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT (15 OCTOBRE 2021)
PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN (EPTB) SEINE GRANDSLACS. 17
L'EAU L'INDUSTRIE LES NUISANCES (OCTOBRE 2021) NOMINATIONS 18
L'EAU L'INDUSTRIE LES NUISANCES (NOVEMBRE 2021) NOMINATIONS 19

SOMMAIRE

GESTION DES LACS **20**
HORIZONS CENTRE ILE DE FRANCE TOUTES EDITIONS (30 JUILLET 2021)
GESTION DE LA MARNE ET DE L'AUBE 21
L'EST ECLAIR (1ER AOUT 2021) LES LACS-RÉSERVOIRS RELÂCHENT DOUCEMENT LA PRESSION 22
L'UNION (05 AOUT 2021) CET ÉTÉ, L'AUBE ET LA SEINE NE SONT PAS DE LONGS FLEUVES TRANQUILLES 24
www.fdsea51.fr (29 juillet 2021) Décider et agir 25
WWW.FDSEA51.FR (30 JUILLET 2021) PLUIE-INONDATIONS : ET MAINTENANT ? 27
L'EST ECLAIR (02 AOUT 2021) COMMENT FONCTIONNE LE LAC-RÉSERVOIR ? 30
REGIONS MAGAZINE SUPPLEMENT (SEPTEMBRE 2021)
« LES FRONTIÈRES ADMINISTRATIVES N'ARRÊTENT PAS L'EAU… » 31
LA VOIX DE LA HAUTE-MARNE (DU 08 AU 14 OCTOBRE 2021)
DANS LES COULISSES DE LA RÉGULATION DE NOS RIVIÈRES 32
WWW.JHM.FR (15 OCTOBRE 2021)
A SAINT-DIZIER, LES VANNES DÉSAMIANTÉES RETROUVENT LEUR BARRAGE 34
LE JOURNAL DE LA HAUTE MARNE (15 OCTOBRE 2021)
LES VANNES DÉSAMIANTÉES RETROUVENT LEUR BARRAGE 37
L'UNION (18 OCTOBRE 2021) «DES PIÈCES DE DIX TONNES, POSÉES AU MILLIMÈTRE PRÈS» 39
L'UNION (18 OCTOBRE 2021) DES TRAVAUX PHARAONIQUES 42
L'ARDENNAIS (18 OCTOBRE 2021) DES TRAVAUX PHARAONIQUES 43

PRÉVENTION DES INONDATIONS **44**
WWW.TOUTELEUROPE.EU (25 AOÛT 2021)
L'EUROPE AU FIL DE L'EAU : LA SÉRIE DE PODCASTS QUI FAIT LE LIEN ENTRE L'EUROPE ET L'EAU 45
LE PARISIEN (04 OCTOBRE 2021) LES HABITANTS DES BORDS DE SEINE SENSIBILISÉS AUX INONDATIONS 47
WWW.BLOG-TERRITORIAL.FR (19 OCTOBRE 2021)
LUDIFIER LA COMMUNICATION PUBLIQUE : EN AVANT, JOUONS ! 48
HYDROPLUS (JUILLET - SEPTEMBRE 2021)
COLLABORATION AUTOUR DES ZONES D'EXPANSION DE CRUE FRANCILIENNES 54
LE JOURNAL DE LA HAUTE MARNE (21 OCTOBRE 2021)
DES CRUES ET DE L'URBANISME DANS LE NORD HAUT-MARNAIS 55
LE JOURNAL DE LA HAUTE MARNE (05 DECEMBRE 2021)
SEQUANA REMET L'OURCE DANS SON LIT, LA NATURE APPLAUDIT 56
WWW.JHM.FR (2 DÉCEMBRE 2021)
À VILLARS-SANTENOGE, SEQUANA REMET L'OURCE DANS SON LIT ET LA NATURE APPLAUDIT 57

LA BASSÉE **59**
PREMIERE HEURE ILE-DE- FRANCE (1ER OCTOBRE 2021)
POUR LA DIGUE AMÉNAGÉE DE LA BASSÉE CRUE / SEINE : ACQUISITIONS DE 12 HA DE TERRAINS 60
REPUBLIQUE DE SEINE ET MARNE (04 OCTOBRE 2021)
CASIER PILOTE. MALGRÉ L'AVANCÉE DES OPÉRATIONS, LES OPPOSANTS FONT BLOC 61
ACTU.FR (7 OCTOBRE 2021) SEINE-ET-MARNE.
MALGRÉ L'AVANCÉE DES TRAVAUX DU CASIER ANTI-INONDATION, LES OPPOSANTS FONT BLOC 63
LE MONITEUR DE SEINE-ET-MARNE (16 OCTOBRE 2021)
LE PROJET DE LA BASSÉE FRANCHIT UN NOUVEAU CAP 65
REPUBLIQUE DE SEINE ET MARNE (15 NOVEMBRE 2021)
CHANTIER DU CASIER PILOTE. UNE PELLETEUSE FINIT NOYÉE DANS L'ÉTANG 66

SOMMAIRE

EXPOSITIONS **67**

L'UNION (08 AOUT 2021) UNE ARTISTE ENGAGÉE EN RÉSIDENCE SUR LES RIVES DU DER 68

LE JOURNAL DE LA HAUTE MARNE (19 AOUT 2021) DES OEUVRES EN CANETTES D'ALUMINIUM 69

WWW.LUNION.FR (7 AOÛT 2021)

VIDÉO. UNE ARTISTE PLASTICIENNE ENGAGÉE EN RÉSIDENCE À GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT 70

LE JOURNAL DE LA HAUTE MARNE (23 OCTOBRE 2021)

L'ART POUR SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES DÉCHETS 72

L'EST ECLAIR (03 NOVEMBRE 2021) LES ÉTANGS DE CHAMPAGNE HUMIDE 73

L'UNION (03 NOVEMBRE 2021) LES ÉTANGS DE CHAMPAGNE HUMIDE 74

L'EST ECLAIR (20 NOVEMBRE 2021) LES VISITEURS AU COEUR DE LA NATURE 75

L'ARDENNAIS (21 NOVEMBRE 2021) DERNIÈRE JOURNÉE À MONTIER-EN-DER 76

L'UNION (21 NOVEMBRE 2021) DERNIÈRE JOURNÉE À MONTIER-EN-DER 77

ENVIRONNEMENT **79**

LE JOURNAL DU CENTRE (12 OCTOBRE 2021)

MONTIGNY-EN-MORVAN. OPÉRATION LAC PROPRE À PANNECIÈRE. 80

LE JOURNAL DU CENTRE (21 OCTOBRE 2021) LE VOLUME DE DÉTRITUS ORIENTÉ À LA BAISSE 81

WWW.GREENUNIVERS.COM (25 OCTOBRE 2021) UNITE VEUT SE FAIRE UNE PLACE AU SOLEIL 82

L'UNION (23 NOVEMBRE 2021) UNE NOUVELLE MISE EN BEAUTÉ POUR LES ÉTANGS 84

WWW.LUNION.FR (24 NOVEMBRE 2021)

UNE NOUVELLE MISE EN BEAUTÉ POUR LES ÉTANGS D'OUTINES ET ARRIGNY 86

PUISSANCE HYDRO (DECEMBRE 2021 JANVIER 2022) DEUX CONSULTATIONS REMPORTÉES PAR UNITE 88

AUTRES **89**

L'EAU MAGAZINE (JUIN 2021)

FLORENCE DAUMAS, NOUVELLE DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU 90

LE JOURNAL DU CENTRE (26 SEPTEMBRE 2021) UNE FIN D'ANNÉE CHARGÉE 91

WWW.LEJDC.FR (26 SEPTEMBRE 2021) UNE FIN D'ANNÉE CHARGÉE POUR LES PÊCHEURS DE LA NIÈVRE 92

L'EST ECLAIR (04 AOUT 2021) LES « AGRIS » METTENT LES PIEDS DANS L'EAU 94

L'EST ECLAIR (02 AOUT 2021) SAUVER PARIS DE LA NOYADE 95

L'EST ECLAIR (05 AOUT 2021) ENVIRONNEMENT MÉTAMORPHOSÉ 96

L'UNION (30 SEPTEMBRE 2021) DORMIR SUR L'EAU, CE SERA BIENTÔT POSSIBLE AU LAC 97

L'EST ECLAIR (04 OCTOBRE 2021) ON POURRA BIENTÔT DORMIR SUR L'EAU 99

WWW.LEST-ECLAIR.FR (5 OCTOBRE 2021) ON POURRA BIENTÔT DORMIR SUR LAC DU DER 100

WWW.LEST-ECLAIR.FR (5 OCTOBRE 2021) ON POURRA BIENTÔT DORMIR SUR LAC DU DER 101

LA PECHE DES CARNASSIERS (NOVEMBRE 2021 - JANVIER 2022)

OPÉRATION EXPORT DE CARPES DE PANNECIÈRE : UNE GESTION DIRECTE DU MILIEU AQUATIQUE 102

LE JOURNAL DE LA HAUTE MARNE (05 NOVEMBRE 2021)

VILLAGES ENGLOUTIS : CHRISTIAN COLLOT RESTE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION 104

L'UNION (13 NOVEMBRE 2021) ENTRETENIR LES VILLAGES DISPARUS 105

L'EST ECLAIR (20 NOVEMBRE 2021)

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES PÊCHEURS DES LACS D'ORIENT 106

WWW.LEST-ECLAIR.FR (20 NOVEMBRE 2021)

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES PÊCHEURS DES LACS D'ORIENT 107

GOUVERNANCE

Le journal du Grand Paris

www.lejournaldugrandparis.fr
Pays : France
Dynamisme : 5

Date : 28/09/2021
Heure : 16:09:07
Journaliste : Raphaël Richard

Patrick Ollier élu président de l'EPTB Seine grands lacs

Le président de la métropole du Grand Paris a été élu à l'unanimité, lors du conseil syndical du 28 septembre 2021, à la tête de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine grands lacs.

Rassembler les collectivités concernées, de l'amont et de l'aval de Paris, pour renforcer les solidarités et les synergies. Tel est le sens que Patrick Ollier entendait donner à sa candidature à la présidence de l'Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs. Sur proposition du maire de Saint-Maur Sylvain Berrios, la candidature du président de la Métropole, 1er contributeur financier de l'EPTB, a été finalement la seule, après le retrait du président sortant l'élu montreuillois Frédéric Molossi. Lequel devient 1er vice-président de l'établissement, conformément au principe de gouvernance partagée cher au président Ollier.

Pour mémoire, c'est fin 2020 qu'a été actée l'intégration, au sein de l'EPTB Seine grands lacs, de nouveaux membres : la métropole du Grand Paris (MGP), la communauté d'agglomération du Pays de Meaux et la région Grand Est. Après avoir été élu le 27 janvier dernier 1er vice-président, Patrick Ollier en devient président. Il prend la succession de Frédéric Molossi, conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis, qui ne disposait plus de la majorité au conseil syndical à la suite du basculement du Département du Val-de-Marne en juin dernier.

Patrick Ollier, président de la métropole du Grand Paris. © Jgp

Ce syndicat a pour objet de faciliter la prévention des inondations, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes

Tous droits réservés à l'éditeur

Le journal du Grand Paris

www.lejournaldugrandparis.fr
Pays : France
Dynamisme : 5

VISUALISER WWW L'ARTICLE

Date : 28/09/2021
Heure : 16:09:07
Journaliste : Raphaël Richard

Visualiser l'article

aquatiques et des zones humides. « Nous entendons renforcer le travail en commun avec les collectivités de Troyes Champagne Métropole, celle du Pays de Maux, ou de Saint-Dizier, de même qu'avec la Région Grand Est », confiait un élu métropolitain à l'issue du scrutin.

Tous droits réservés à l'éditeur

BULLETIN QUOTIDIEN
Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : 30 septembre 2021
Page de l'article : p.29

M. Patrick OLLIER, maire (LR) de Rueil-Malmaison, président de la Métropole du Grand Paris, a été élu président de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine-Grands Lacs

L'ancien ministre Patrick OLLIER, maire (LR) de Rueil-Malmaison, président de la Métropole du Grand Paris, premier vice-président de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, a été élu président de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine-Grands Lacs.

Il succède à M. Frédéric MOLOSSI, conseiller départemental (PS) de la Seine-Saint-Denis, adjoint au maire de Montreuil, président de l'Association nationale des élus des bassins (ANEB), qui assumait cette présidence depuis 2012.

Reconnu Etablissement public territorial de bassin en février 2011 et syndicat mixte depuis 2017 l'EPTB Seine-Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. Il agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de casier-pilote dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est également porteur du Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes.

Tous droits réservés à l'éditeur

Première Heure

Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 1er octobre 2021
Page de l'article : p.14

Seine Grands Lacs / Gouvernance : Patrick Ollier nouveau président élu

Son comité syndical qui s'est réuni le 28 septembre a élu à l'unanimité son Président, Patrick Ollier qui succède à Pierre Molossi. «Avec une gouvernance partagée, respectueuse notamment des équilibres territoriaux, je veux faire de l'EPTB Seine Grands Lacs le lieu incontournable où s'exerce pleinement la solidarité entre nos territoires, depuis la Métropole du Grand Paris jusqu'à l'amont », a déclaré le maire de Rueil, président de la MGP. L'EPTB Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. Il agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et oeuvre à la réalisation d'un projet de casier pilote dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles. Il est également porteur du Programme d'actions et de prévention des inondations de la Seine et de la Marne.

Tous droits réservés à l'éditeur

ENVIRONNEMENT magazine.fr

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 01/10/2021
Heure : 15:17:21

www.environnement-magazine.fr
Pays : France
Dynamisme : 3

Visualiser l'article

Patrick Ollier prend la présidence de l'EPTB Seine grands lacs

Patrick Ollier, président de l' établissement public territorial de bassin Seine grands lacs. Crédits : Seine grands lacs

Par La Rédaction

Patrick Ollier, président de la métropole du Grand Paris, est élu président de l'établissement public territorial de bassin Seine grands lacs.

Le Comité syndical de l' établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine grands lacs a élu le 28 septembre 2021 à l'unanimité son Président, Patrick Ollier. *« Avec une gouvernance partagée, respectueuse notamment des équilibres territoriaux, je veux faire de l'EPTB Seine Grands Lacs le lieu incontournable où s'exerce pleinement la solidarité entre nos territoires, depuis la Métropole du Grand Paris jusqu'à l'amont »* , a-t-il déclaré dans un communiqué.

À la suite de l'élection du président de l' EPTB, les neuf Vice-présidents ont également été élus :

- 1er Vice-président, Frédéric Molossi, Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis et Adjoint au maire de Montreuil ;
- 2e Vice-président, Sylvain Berrios, Vice-président de la Métropole du Grand Paris et maire de Saint-Maur-des-Fossés ;
- 3e Vice-président, Denis Larghero, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de- Seine et maire de Meudon ;
- 4e Vice-président, Jean-Michel Viart, Vice-président de Troyes-Champagne-Métropole et maire de Saint-Julien-Les-Villas ;
- 5e Vice-président, Belaïde Bedreddine, Vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et Adjoint au maire de Montreuil ;

Tous droits réservés à l'éditeur

ENVIRONNEMENT magazine.fr

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 01/10/2021
Heure : 15:17:21

www.environnement-magazine.fr
Pays : France
Dynamisme : 3

Visualiser l'article

- 6e vice-présidente, Chantal Durand, Vice-présidente du Conseil départemental du Val de Marne et Ajointe au maire de Joinville-le-Pont ;
- 7e Vice-présidente, Célia Blauel, Adjointe à la Maire de Paris et Conseillère de Paris ;
- 8e Vice-président, Régis Sarazin, Vice-président de la communauté d' agglomération du Pays de Meaux et maire de Nanteuil-lès-Meaux ;
- 9e Vice-présidente, Valérie Montandon, Conseillère de Paris.

Pour rappel, l' EPTB agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de casier pilote dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes.

Tous droits réservés à l'éditeur

Echo

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 1er octobre 2021

Une nouvelle présidence pour Patrick Ollier

Patrick Ollier a pris la tête de l'Etablissement Public Territorial de Bassin. © FC

SEINE GRANDS LACS

Le maire (LR) de Rueil-Malmaison et président de la Métropole du Grand Paris a été élu, mardi, président de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs. L'EPTB Seine Grands Lacs est un syndicat mixte œuvrant sur 18 départements. Gestionnaire et propriétaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, il assure trois missions : la protection et la prévention contre les inondations, le maintien d'un débit minimum de la seine et de ses principaux affluents pendant les saisons les plus sèches et l'adaptation aux changements climatiques du bassin amont de la Seine.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le journal du Grand Paris

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : Du 04 au 10 octobre 2021
Page de l'article : p.4

CPER

Les Départements réclament le volet mobilités

Les présidents des sept conseils départementaux franciliens ont fait savoir, le 29 septembre, qu'ils souhaitent « une ouverture rapide des négociations » sur le volet transports du contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Alors que l'État ne dispose toujours pas de mandat – la liste des projets et le niveau d'engagement financier – sur ce volet, les sept élus se sont « unanimement exprimés en faveur d'une ouverture rapide des négociations » sur ce point qui constitue pourtant, selon eux, une « préoccupation majeure ».

Je veux faire de l'EPTB Seine grands lacs le lieu incontournable où s'exerce pleinement la solidarité entre nos territoires

Patrick Ollier, président de l'EPTB Seine grands lacs

Tous droits réservés à l'éditeur

Le journal du Grand Paris

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : Du 04 au 10 octobre 2021
Page de l'article : p.2
Journaliste : Raphaël Richard

Grand Paris express

Lancement du 2nd marché de conception-réalisation de la ligne 15 est

La Société du Grand Paris a lancé la consultation du dernier marché de conception-réalisation des tronçons est et ouest de la ligne 15, informe-t-elle le 28 septembre.

La consultation pour le second marché de la ligne 15 est comprend la réalisation de 6 km de tunnel et la construction de quatre gares.

Le tronçon est de la ligne 15 doit relier à l'horizon 2030 Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre. Il desservira 12 gares en correspondance avec RER, métro ou tramway par 23 km en souterrain et devrait assurer 300 000 trajets quotidiens. La consultation pour le premier marché de conception-réalisation allant de Champigny-Centre à l'ouvrage de service situé sur la commune de Bobigny a été publiée en décembre 2020. La Société du Grand Paris a lancé, le 15 septembre, celle pour le second marché qui comprend la réalisation de 6 km de tunnel et la construction de quatre gares entre Saint-Ouen et Bobigny, à savoir Stade de France, Mairie d'Aubervilliers, Fort d'Aubervilliers et Drancy Bobigny. Le maître d'ouvrage du Grand Paris express *« a envoyé le dossier de consultation des entreprises (DCE) aux différents groupements d'entreprises qui ont été préalablement retenus pour répondre à cette consultation qui durera environ deux ans »*, indique-t-il. Il s'agit du dernier lancement de consultation des quatre marchés de conception-réalisation des lignes 15 est et 15 ouest (Saint Denis Pleyel-Pont de Sèvres). ■

Raphaël Richard

EPTB Seine Grands lacs

Patrick Ollier élu président

Patrick Ollier a été élu à l'unanimité, lors du conseil syndical du 28 septembre, à la tête de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine grands lacs. La candidature du président de la Métropole, premier contributeur financier de l'EPTB, a été finalement la seule, après le retrait du président sortant, Frédéric Molossi (PS). Son objectif : rassembler les collectivités concernées, de Paris jusqu'à l'amont de la Seine, pour renforcer les solidarités et les synergies.

Tous droits réservés à l'éditeur

la semaine de l'Ile de France

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 05 octobre 2021
Page de l'article : p.5

ACTUALITÉ
GRAND PARIS

ILE-DE-FRANCE

PATRICK OLLIER, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS

Le président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, a été élu Président de l'EPTB Seine Grands Lacs à l'unanimité. Il prend le siège de Frédéric Molossi.

Considéré comme un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine, l'EPTB (Etablissement public territorial de bassin) agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations. Le syndicat œuvre notamment à la réalisation d'un projet de casier pilote dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est également porteur du Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes.

Le Comité syndical a élu à l'unanimité son président, Patrick Ollier, actuel président de la Métropole du Grand Paris.

© DR

« Avec une gouvernance partagée, respectueuse notamment des équilibres territoriaux, je veux faire de l'EPTB Seine Grands Lacs le lieu incontournable où s'exerce pleinement la solidarité entre nos territoires, depuis la Métropole du Grand Paris jusqu'à l'amont », a déclaré l'élu.

À la suite de l'élection du président, les neuf vice-président(e)s ont également été élu(e)s à l'unanimité. L'ancien président, Frédéric Molossi, a été élu 1er vice-président de l'EPTB. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

www.h2o.net
Pays : France
Dynamisme : 1

Date : 07/10/2021
Heure : 13:17:42

Visualiser l'article

Un nouveau président pour l'EPTB Seine Grands Lacs

L'EPTB Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de casier-pilote dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est également porteur du programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes. Le comité syndical réuni le 28 septembre 2021 a élu à l'unanimité son président, Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison et président de la Métropole du Grand Paris, qui a déclaré : *"Avec une gouvernance partagée, respectueuse notamment des équilibres territoriaux, je veux faire de l'EPTB Seine Grands Lacs le lieu incontournable où s'exerce pleinement la solidarité entre nos territoires, depuis la Métropole du Grand Paris jusqu'à l'amont."*

À la suite de l'élection du président, les 9 vice-présidents ont également été élus à l'unanimité. 1er vice-président : Frédéric Molossi, adjoint au maire de Montreuil et conseiller départemental de Seine-Saint-Denis ; 2ème vice-président : Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur-des-Fossés et vice-président de la Métropole du Grand Paris ; 3ème vice-président : Denis Larghero, maire de Meudon et vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ; 4ème vice-président : Jean-Michel Viart, maire de Saint-Julien-les-Villas et vice-président de Troyes Champagne Métropole ; 5ème vice-président : Belaïde Bedreddine, adjoint au maire de Montreuil et vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; 6ème vice-présidente : Chantal Durand, adjointe au maire de Joinville-le-Pont et vice-présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne ; 7ème vice-présidente : Célia Blauel, adjointe à la maire de Paris et conseillère de Paris ; 8ème vice-président : Régis Sarazin, maire de Nanteuil-lès-Meaux et vice-président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux ; 9ème vice-présidente : Valérie Montandon, conseillère de Paris.

Seine Grands Lacs

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 15 octobre 2021
Page de l'article : p.26

Mouvement

Patrick Ollier
Président de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs.
Président de la métropole du Grand Paris, il succède à Frédéric Molossi.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **31620**
Sujet du média : **Energie-Environnement**

Edition : **Octobre 2021 P.12**
Journalistes :
Nombre de mots : **30**
Valeur Média : **600€**

Nominations

EPTB Seine Grands Lacs : le comité syndical réuni le 28 septembre 2021 a élu à l'unanimité son président, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **31620**
Sujet du média : **Energie-Environnement**

Edition : **Novembre 2021 P.12**
Journalistes : **N.C.**
Nombre de mots : **28**
Valeur Média : **600€**

Nominations

EPTB Seine Grands Lacs : Le comité syndical réuni le 28 septembre 2021 a élu à l'unanimité son président, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris.

Tous droits réservés à l'éditeur

GESTION DES LACS

HORIZONS CENTRE ILE DE FRANCE TOUTES EDITIONS
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 5054

Date : 30 juillet 2021
Page de l'article : p.5

En Bref

Crues

– Gestion de la Marne et de l'Aube

À la suite des nombreuses précipitations ayant eu lieu du 12 au 14 juillet, la Marne et l'Aube ont réagi de manière importante à cette pluviométrie exceptionnelle. L'Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs (EPTB SGL) a affirmé avoir stocké l'eau au maximum de ses possibilités au sein des lacs-réservoirs, avec comme priorité la protection des populations et des activités diverses, tout en limitant les dommages sur les exploitations agricoles. En effet, à la suite des discussions avec les préfectures concernées, l'EPTB SGL a obtenu l'autorisation d'utiliser la tranche exceptionnelle de remplissage des lacs et de repousser les premiers relargages une fois la décrue amorcée. Les relargages — ayant pour but de reconstituer les capacités de stockage des lacs — ont notamment été amorcés le 23 juillet sur la Marne et ont été adaptés afin de limiter l'impact à l'aval. L'EPTB SGL et la profession agricole ont été régulièrement en contact, sur la Marne avec les élus de la chambre d'Agriculture de Saint-Dizier et Châlons-en-Champagne, et sur la Seine à Pont-sur Seine avec les syndicats agricoles.

Lundi 26 juillet, deux réunions distinctes « gestion de la crue » se sont tenues sous l'égide des préfets de l'Aube et de la Marne. Elles ont réuni, outre les services de l'État et l'EPTB SGL, la chambre d'Agriculture et la FDSEA. Pour faire face à cette problématique d'inondation, le président de l'EPTB SGL, Frédéric Molossi, a rencontré les représentants de la FDSEA de l'Aube. Il a été convenu d'élaborer, dès la rentrée de septembre, une convention tripartite de partenariat EPTB SGL, chambres d'Agriculture et syndicats agricoles.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 22877

Date : 1er aout 2021
Page de l'article : p.5

AUBE ACTU

LACS RÉSERVOIRS SEINE ET AUBE

Les lacs-réservoirs relâchent doucement la pression

Sollicités pour écrêter les crues exceptionnelles de juillet, les lacs-réservoirs sont autorisés, par la préfecture, à relâcher progressivement les volumes stockés. Des restitutions limitées en quantité afin de permettre la poursuite du ressuyage des terres agricoles situées en aval de l'Aube et de la Seine.

vbillaudot@lest-eclair.fr
VALÉRIE BILLAUDOT

Depuis la mi-juillet, suite aux intempéries, les niveaux de l'Aube et de la Seine ainsi que d'autres cours d'eau du département se sont élevés de manière inhabituelle. Dans ce contexte, les lacs-réservoirs Seine et Aube, gérés par l'établissement public territorial de bassin Seine grands lacs (EPTB), ont été mobilisés pour écrêter ces excédents d'eau. Alors, qu'à cette période de l'année, leur rôle est plutôt de restituer les volumes d'eau stockés vers l'Aube et la Seine.

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

Mais à situation exceptionnelle, manœuvre exceptionnelle. Les lacs ont pallié les crues estivales en entrant, pour le réservoir Aube, dans la tranche exceptionnelle de stockage (environ 101 % de taux de remplissage). Le lac d'Orient (réservoir Seine) est quant à lui resté à un niveau, certes élevé, mais ne nécessitant pas de franchir cette tranche (à 95 % au plus haut).

Lundi dernier, la préfecture et l'EPTB ont eu une réunion afin de faire le point sur la situation qui a abouti au maintien des prérogatives concernant l'interruption des remplissages et des vidanges.

PLUIES MODÉRÉES ANNONCÉES

Vendredi, après quelques jours d'accalmie ou de pluie modérée, les niveaux des cours d'eau sont à la baisse. Cependant, certaines parcelles situées en fond de vallées de la Seine et de l'Aube restent toujours noyées, d'où l'importance de la vigilance des services de l'état sur la situation actuelle. Selon les prévisions météorologiques, la situation ne devrait pas s'aggraver dans les prochains jours avec quelques pluies modérées annoncées ce qui va permettre au niveau de continuer à baisser et ainsi faciliter le ressuyage des terres encore inondées.

Très attentif, le préfet, Stéphane Rouvé, a tout de même autorisé, par deux arrêtés, l'EPTB à procéder au redémarrage progressif et limité des restitutions des volumes stockés dans les lacs. Pour le lac d'Orient (réservoir Seine), les restitutions ont démarré vendredi tandis que pour les lacs d'Amance et de Dienville (réservoirs Aube), elles ne seront activées que lundi.

UNE SURVEILLANCE ACCRUE À LA CONFLUENCE DES DEUX RIVIÈRES

« Après avoir constaté l'importante décrue de l'Aube, un peu moins pour la Seine, il a été décidé, avec la préfecture, d'engager les manœuvres de restitution. En temps normal, à cette époque de l'année, le débit de restitution est de 11 m³ par seconde pour les deux côtés (réservoir Seine). Hier matin, on a ouvert à 2 m³/s pour atteindre 7 m³/s en fin d'après-midi et 10 m³/s dimanche matin. Lundi matin, pour le réservoir Aube, le débit sera de 5m³/s. On opérera une augmentation progressive pour les deux réservoirs en surveillant les niveaux à la confluence des deux rivières à Pont-sur-Seine », explique Marc Delannoy, directeur des aménagements hydrauliques à l'EPTB, de permanence ce week-end.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 22877

Date : 1er aout 2021
Page de l'article : p.5

Malgré les apparences, le lac d'Orient restitue 7 m³ d'eau par seconde, en débit maximum (une grosse gerbe d'eau se dégage de l'orifice de sortie). Équipé de deux voies de restitution, celle de la turbine électrique (non visible) sera en service durant environ 6 mois.

Hier en fin d'après-midi, les niveaux des lacs-réservoirs d'Amance et Dienville pour la rivière Aube et du lac d'Orient pour la la Seine.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 05 aout 2021
Page de l'article : p.13

INTEMPÉRIES

Cet été, l'Aube et la Seine ne sont pas de longs fleuves tranquilles

SUD-OUEST MARNAIS Du fait des fortes pluies du mois de juillet, les niveaux d'eau de l'Aube et de la Seine sont beaucoup plus élevés qu'en temps normal, ce qui a des conséquences sur les activités fluviales. Les lacs-réservoirs des deux cours d'eau ont adapté leur fonctionnement pour éviter des inondations.

Le niveau de l'eau est beaucoup plus haut que d'habitude, constate Manon Durand, animatrice au club de canoë-kayak de Marcilly-sur-Seine, les yeux rivés sur la Seine. *Ce qui signifie que le courant est plus fort. Par sécurité, il faut donc qu'on accompagne les groupes peu expérimentés lors de leurs descentes. On ne peut pas le faire pour tous les petits groupes, alors actuellement on limite l'activité à des groupes de 6 ou 7 personnes minimum.* »

"À cause des pluies, on a arrêté de déstocker les lacs-réservoirs et on a, au contraire, repris de l'eau dans l'Aube et la Seine"
Emeline Amblard-Henry, cheffe de service à Seine Grands Lacs

Les fortes pluies du mois de juillet auront eu pour conséquence de faire remonter l'Aube et la Seine, à des niveaux inhabituellement hauts. Cela impacte les activités comme le canoë mais également la pêche, dans le secteur d'Anglure. « *L'eau est montée très vite, même si ce n'est pas non plus le niveau d'une crue d'hiver,* tempère Christian Brinar, président de la Fédération de pêche sézannaise La Noquette. *Mais vu qu'il y a plus de courant, et que cela peut également rendre l'eau plus boueuse, les poissons ont tendance à se cacher.* »
Si la pêche en fleuve ou rivière est donc plus difficile cet été, les pêcheurs peuvent malgré tout se rabattre sur les étangs de la Noquette à Villevenard, où sur celui d'Esclavolles-Lurey. Mais Jean-Claude Didier, trésorier de La Noquette, le note bien : « *De mémoire d'Angluriot, on a jamais vu ça en juillet.* »

Les niveaux anormalement élevés de l'Aube et de la Seine entraînent plus de courant et une eau plus boueuse. BV

Ces intempéries sont exceptionnelles en pleine période estivale. C'est ce que confirme l'établissement public Seine Grands Lacs. L'organisme est notamment chargé de la gestion des lacs-réservoirs de l'Aube et de la Seine, tous deux situés dans le parc naturel de la Forêt d'Orient, dans l'Aube. En temps normal, les lacs récupèrent de l'eau du fleuve et de la rivière en hiver, pour écrêter les crues et limiter les inondations. Puis, une fois l'été venu, ils redéversent ces réserves dans les cours d'eau, pour éviter qu'ils se retrouvent à sec.

« *C'est ce qu'on avait commencé à faire à partir du 1er juillet,* confirme Emeline Amblard-Henry, cheffe de service gestion des ouvrages pour Seine Grands Lacs. *Puis sont arrivées les pluviométries exceptionnelles des 14 et 15 juillet, qui ont engendré de gros débits dans l'Aube et la Seine.* »
Dès le 15 juillet, Seine Grands Lacs a donc arrêté de vider les lacs réservoirs et a, au contraire, repris l'écrêtement des crues. À tel point que les lacs ont atteint 100 % de leur capacité normale, et sont entrés dans une tranche exceptionnelle. La manœuvre a toutefois permis d'éviter des inondations sur cette période.
Les débits des cours d'eau se sont ensuite progressivement calmés et, depuis le 30 juillet pour la Seine et le 2 août pour l'Aube, les lacs-réservoirs sont de nouveau dans une phase de délestage et réalimentent les cours d'eau. « *Il fallait commencer à vider de nouveau les lacs, pour récupérer une capacité de stockage, au cas où il y aurait de nouveau des intempéries,* reprend Emeline Amblard-Henry. *Le délestage se fait bien sûr en concertation avec les directions départementales des territoires, les préfectures et les agriculteurs, pour ne pas causer d'inondations.* »

DES INONDATIONS QUI POURRAIENT PIQUER

Éviter des inondations signifie aussi avoir moins de moustiques. « Les crues font sortir les larves de moustiques qui ont été pondues dans le sol, explique Frédéric Espinasse, maire d'Anglure. On a eu ce problème en 2016. » Et en juillet-août, difficile de lutter contre. « Le traitement préventif contre les larves se fait en mars-avril, par hélicoptère. Mais durant l'été, ce n'est pas possible, car le traitement serait stoppé par les feuilles des arbres. »

LA DÉCRUE S'INSTALLE

L'organisme garde un œil tourné vers le ciel, mais a bon espoir que le pire soit passé. « *La décrue semble bien installée,* poursuit la cheffe de service. *Le temps est encore perturbé jusqu'en milieu de semaine prochaine, mais on espère que l'été s'installera par la suite.* » Si le soleil est de la partie, les cours d'eau devraient progressivement retrouver leurs niveaux habituels.
À noter que la météo réservait, cet été, l'exact inverse des trois dernières années, où les périodes estivales ont été particulièrement chaudes et sèches. « *Les années passées, on devait restituer de l'eau dans les fleuves et rivières très tard dans l'année, parfois jusqu'en novembre.* » Voilà donc quatre ans que la pluie joue des tours en été, en étant complètement absente ou bien trop présente. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

Groupe FDSEA 51

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 29/07/2021
Heure : 10:39:43
Journaliste : Hervé Lapie

www.fdsea51.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Décider et agir

Ce lundi 26 juillet, était réunie la cellule d'urgence sous l'autorité du Préfet, suite aux intempéries de ces dernières semaines, après une forte mobilisation de nos réseaux.

Les aléas climatiques sont de plus en plus fréquents, et les conséquences sur les revenus des exploitations sont réelles.

Nous allons réaliser une enquête auprès de l'ensemble des agriculteurs qui ont été concernés par des pertes de récoltes, subies par les inondations et la non-accessibilité de certaines parcelles.

Foin, céréales, betteraves, légumes etc. Le recensement des parcelles non récoltables est important pour évaluer précisément le diagnostic.

Dans la plaine, les récoltes se font également difficilement au gré de la météo, et là aussi, le manque de qualité va affecter le revenu des agriculteurs.

Nous proposons des solutions au ministère, pour venir en soutien de ces agriculteurs durement touchés par les inondations, et apporter de l'aide tout en sachant que rien n'est acquis ni obtenu à ce jour.

Mais il faudra dans cette cellule d'urgence : DÉCIDER et AGIR !

Agir sur l'entretien des fossés et des rivières

Adapter la durée hebdomadaire du travail pour les exploitations et les organismes stockeurs, en trouvant des solutions avec les partenaires sociaux. Cette période de travaux intenses est encore plus compliquée avec les caprices météos actuels.

Mettre en place un nouveau règlement d'eau pour les lacs réservoirs. L'urbanisation et l'évolution du climat depuis les années 1970, nécessitent en effet d'adapter leur « courbe de remplissage » en préservant les différents enjeux des lacs (soutien d'étiage, agriculture, tourisme, centrales nucléaires…). Concernant le lac du Der, la profession agricole y travaille depuis 2011 avec l'EPTB Seine Grands Lacs. Des simulations ont

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 29/07/2021
Heure : 10:39:43
Journaliste : Hervé Lapie

www.fdsea51.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

déjà été faites...il faut maintenant aller au bout ! La profession doit également être mieux associée à la gestion des lacs, au quotidien et lors d'épisodes critiques comme celui que nous vivons.

Réformer le système assurantiel des calamités agricoles et du multirisque climatique.

Sans un soutien de l'État par le biais de la solidarité nationale, l'assurance multirisque climatique n'a pas d'avenir, car le rapport sinistre sur cotisation est déséquilibré depuis de trop nombreuses années.

Les années de crise sont certes difficiles, mais elles doivent servir à prendre des décisions pour préparer l'avenir.

Tous droits réservés à l'éditeur

Groupe FDSEA 51

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 30/07/2021
Heure : 18:00:33
Journaliste : Catherine Pierlot

www.fdsea51.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Pluie-inondations : et maintenant ?

Le préfet de la Marne a organisé ce lundi une réunion d'urgence, à laquelle participait la profession agricole. Quel est le bilan ?

La semaine dernière, Hervé Lapie avait pu rencontrer Mme Chevalier, préfète du Grand Est, accompagnée par le préfet de la Marne et la directrice adjointe de la DRAAF, concernant la nécessité d'accompagner les agriculteursdans cette épisode exceptionnel.
Le 19 juillet, La FDSEA et JA invitaient M. N'Gahane, Préfet de la Marne, sur une exploitation agricole du Tardenois. L'objectif ? L'alerter concernant la situation très inquiétante provoquée par l'épisode de pluie et inondations des derniers jours. Une semaine plus tard, le Préfet a réuni les principaux acteurs concernés : services de l'Etat, profession agricole, coopératives, assurances, MSA, parlementaires et gestionnaires du lac du Der notamment.

Premier état des lieux

À la demande du ministre de l'Agriculture, les DDT doivent remonter un état des lieux des surfaces et types d'impacts rencontrés. Les délais impartis ne permettant pas d'avoir des informations précises (et de nombreuses parcelles étant encore non accessibles), ce sont les résultats de l'enquête FDSEA et les déclarations de sinistres de Groupama qui seront essentiellement utilisés par l'administration. La FDSEA en profite pour remercier les 181 agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, maraîchers qui ont permis d'établir cette première tendance, même si elle n'est bien sûr pas exhaustive.

La gestion du lac du Der en question

Mickaël Jacquemin, élu chambre d'agriculture et FDSEA, et Bernard Collard, président du syndicat mixte de la Marne moyenne, témoignent du travail déjà réalisé avec l'EPTB(1) Seine Grands Lacs depuis 2011 pour modifier le règlement d'eau du lac du Der. Inchangée depuis la création du lac en 1974, la « courbe de remplissage » du lac doit pourtant évoluer pour prendre en compte l'urbanisation et les évolutions climatiques

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 30/07/2021
Heure : 18:00:33
Journaliste : Catherine Pierlot

www.fdsea51.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

qui impactent les écoulements de l'eau dans la Marne et ses affluents. La profession a notamment proposé d'augmenter la tranche exceptionnelle, c'est-à-dire la « marge » de remplissage qui permet de capter davantage d'eau venant de l'amont du lac, en cas de situation critique.

Le Préfet de la Marne s'est engagé à saisir rapidement le Préfet coordinateur du bassin Seine Normandie afin de relancer les échanges et déterminer un nouveau règlement d'eau.

M. N'Gahane s'est également engagé à revoir le fonctionnement de la cellule de crise qui est actionnée par la Préfecture et l'EPTB dans ces situations exceptionnelles, afin que la profession agricole soit mieux associée. En effet, il aurait très utile de pouvoir alerter les agriculteurs sur ce phénomène lorsqu'il ne touchait encore que la Meuse, afin d'anticiper certaines récoltes notamment.

Entretien des fossés et des cours d'eau

Les inondations font resurgir la problématique de l'entretien des cours d'eau et des fossés. En effet, certains cours d'eau ne sont plus entretenus. Plusieurs difficultés sont rencontrées par les agriculteurs et les présidents d'associations foncières. La profession agricole demande notamment :

de permettre l'entretien effectif des cours d'eau par les propriétaires comme le prévoit la réglementation ;

de faciliter et simplifier les entretiens courants des cours d'eau pour éviter les phénomènes de débordement et de cours d'eau bouchés ;

d'organiser des réunions sur le terrain avec l'OFB(2) pour expliquer ce qui est possible de réaliser comme entretien courant.

La profession agricole compte inviter l'administration sur le terrain dès cet automne pour travailler sur toutes les problématiques identifiées.

Pérenniser la dérogation du temps de travail en période de moisson

Tous les ans, la FDSEA négocie avec la DREETS(3) afin de pouvoir augmenter, de façon exceptionnelle et sur une période limitée, le temps de travail hebdomadaire des salariés. La dérogation est toujours compliquée à obtenir, au nom de l'harmonisation de la réglementation en Grand Est. Pourtant, l'importance des surfaces céréalières à récolter en un temps limité dans le département le justifierait.

La fédération des coopératives regrette également que l'obtention de dérogations pour les organismes stockeurs ne soit pas plus simple et plus rapide. La FDSEA et la coopération demandent ainsi une pérennisation de l'assouplissement du temps de travail pendant la moisson. La directrice de la DREETS s'engage à organiser une réunion sur ce sujet à l'automne avec les acteurs concernés.

En conclusion, Hervé Lapie rappelle la nécessité dans un premier temps, de recenser au maximum les surfaces concernées et demande un soutien fort à court terme du gouvernement pour accompagner les agriculteurs. En parallèle, les problématiques de fond devront être travaillées rapidement et concrètement.

(1) EPTB Seine Grands Lacs : Etablissement public territorial de bassin gérant les quatre lacs réservoirs en amont de Paris
(2) OFB : Office française de la biodiversité (qui inclut l'ex ONEMA)

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 30/07/2021
Heure : 18:00:33
Journaliste : Catherine Pierlot

www.fdsea51.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

(3) DREETS : Direction régionale de l'emploi, de l'économie, des territoires et de la solidarité (ex Direccte)

Quels dispositifs d'accompagnement ?

La profession agricole essaie de faire activer tous les dispositifs possibles, notamment :

- catastrophe naturelle : possible uniquement pour les communes qui ont subi des dégâts liés à des bâtiments et du matériel. Les demandes sont à réaliser par les maires concernés. ;

- cas de force majeure : demande en cours par la chambre d'agriculture, la FDSEA et JA. Concerne les communes avec des parcelles qui ont été inondées. Permettra d'éviter certaines conséquences liées à la PAC, et peut-être de faciliter l'éligibilité à certains dispositifs d'aides ;

- calamités agricoles : le dispositif, bien que très limité, sera demandé pour l'élevage, n'étant normalement pas accessible aux autres cultures, qui sont assurables ;

- la MSA travaille sur un dispositif d'allègement des charges sociales supplémentaire.

Les dispositifs existants seront activés, mais largement insuffisants. La perte de qualité des fourrages comme des cultures par exemple n'est pas pris en compte, et de nombreux assurés climatiques ne pourront pas ou peu déclencher leur contrat.

Il est également urgent de refondre le système des calamités et d'élargir l'assurance récolte.

Hervé Lapie demande au Ministre l'ouverture d'une enveloppe exceptionnelle, à la hauteur de l'épisode exceptionnel que l'agriculture est en train de vivre. Tout le réseau FNSEA est actuellement mobilisé.

Mercredi 28 juillet, Jérôme Despey, SG FNSEA, rencontrait M. Denormandie, ministre de l'Agriculture, et Jean-Yves Bricout, président de l'USAA 02, rencontrait M. Darmanin, ministre de l'Intérieur.

Un recensement indispensable

Le classement des communes en cas de force majeure ne pourra se faire qu'à partir des déclarations réalisées par les agriculteurs. La chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA lancent ainsi une enquête en ligne pour recenser les surfaces qui ont été inondées ou non récoltées car non accessibles. Vous pouvez accéder à l'enquête en cliquant ici . Nous invitons tous les agriculteurs concernés à remplir cette enquête d'ici le 8 août, avant la prochaine réunion préfectorale prévue la 2e semaine d'août. Ce recensement permettra également d'appuyer notre demande de dispositifs d'accompagnement complémentaires.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 22877

Date : 02 aout 2021
Page de l'article : p.10

Comment fonctionne le lac-réservoir ?

Si le but premier des lacs-réservoirs est de protéger Paris, c'est plus largement l'amont et l'aval qui se trouvent également sécurisés par ces ouvrages. «Le but est de stocker les excédents de volumes d'eau pour réguler.Les lacs-réservoirs ont aussi un intérêt pour le soutien d'étiage », précise Marc Delannoy. D'une capacité maximale de 220m3 - atteinte pour la dernière fois lors des crues de janvier 2018 -, le lac d'Orient fonctionne comme une «baignoire à côté de laquelle il y aurait une rivière (en l'occurrence la Seine). Quand il y a trop d'eau dans la rivière, on ouvre le robinet (le canal d'amenée), quand le niveau baisse, on laisse couler de l'eau via le canal de restitution», vulgarise Marc Delannoy. Si une crue de l'ampleur de celle de 1910 devait à nouveau toucher Paris, les lacs réduiraient de «80 cm la hauteur d'eau sur la région parisienne». Chaque jour, les agents de l'EPTB Seine Grands Lacs interviennent pour ajuster les réglages en fonction des débits. Le lac d'Orient, qui a la particularité d'être relié à une turbine EDF, était aussi vidé tous les dix ans. Cette vidange décennale avait pour objectif l'inspection des digues et des ouvrages hydrauliques. La dernière en date au lac d'Orient remonte à 2008. Depuis, elle n'a plus lieu, la technologie permettant désormais d'effectuer des contrôles sans vider le lac, par inspection subaquatique. Colette Gouley se souvient de cette dernière décennale. Elle qui avait grandi sur des terres depuis englouties par les eaux y est retournée. «On y retrouve des vestiges», symboles d'un autre temps, celui où son père tenait l'une des trois tuileries de Mesnil-Saint-Père.

Tous droits réservés à l'éditeur

REGIONS MAGAZINE SUPPLEMENT
Pays : FR
Périodicité : Parution Irreguliere

Date : Septembre 2021
Page de l'article : p.36

3 questions à

Frédéric Molossi,

président de l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs.

« Les frontières administratives n'arrêtent pas l'eau... »

Régions Magazine : Quel est le rôle de Seine Grands Lacs ?
Frédéric Molossi : L'EPTB a été créé en 1969 par le Département de la Seine (qui recouvre l'actuel périmètre de la métropole) pour gérer et créer des aménagements permettant de limiter l'impact des crues.
Nous gérons quatre lacs qui ont une double fonction : la retenue d'eau en hiver, pour l'écrêtement des crues, et le soutien de l'étiage en été et en automne, pour permettre le maintien de la navigation, l'irrigation des cultures, les usages industriels... En septembre 2020, par exemple, 60 % du débit de la Seine dans Paris provenait de nos lacs.

Frédéric Molossi préside l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs.

RM : Le système de protection de la région capitale est-il obsolète ?
FM : Je ne dirais pas qu'il est obsolète, mais plutôt hétérogène. Le système d'endiguement parisien a été pensé sur la base de la crue de 1910, ce n'est pas le cas partout.
La station de pompage et le casier de retenue que nous sommes en train d'installer à La Bassée, et qui seront opérationnels en 2024, permettront non seulement de séparer les pics de crue de l'Yonne et de la Seine, en les décalant de quelques jours, mais aussi de s'adresser aux aspects environnementaux : reconstruction des zones humides, aménagement des bras morts du fleuve...

RM : Comment Seine Grands Lacs fait-il le lien avec la métropole ?
FM : La métropole est un des principaux financeurs de ce projet, mais surtout, elle a rejoint en janvier notre gouvernance, et Patrick Ollier en est devenu le premier vice-président. En 2018, plusieurs collectivités du territoire de reconnaissance de l'EPTB nous avaient rejoint, nous voulons encore en accueillir d'autres. La question des inondations n'a de sens que si on sait aller au-delà des frontières administratives, qui n'arrêtent pas l'eau.... //

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DE LA HAUTE-MARNE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 2052

Date : Du 08 au 14 octobre 2021
Page de l'article : p.10

Saint-Dizier & alentours

La visite commence sur le site de Saint-Dizier. Photos : Mathilde Stivalet

Dans les coulisses de la régulation de nos rivières

LAC DU DER Dans le cadre de ses escapades, l'Office de tourisme du Lac du Der propose de découvrir la prise d'eau et la sortie d'eau du lac du Der. Immersion.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DE LA HAUTE-MARNE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 2052

Date : Du 08 au 14 octobre 2021
Page de l'article : p.10

Le réservoir du lac du Der existait en 1938 afin de réguler la Blaise seulement. C'est en 1974 que le lac atteint ses 4800 hectares d'eau connus aujourd'hui à l'international. L'Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs gère ainsi les rivières de la Blaise et de la Marne. *« Nous régulons sur l'entrée et la sortie, en particulier en cas de crues »*, présente Jérôme Brayer, responsable des exploitations extérieures des ouvrages.

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Cette année a d'ailleurs été particulière. *« Il a plu 85 mm d'eau au 14 juillet, nous avons été obligés de gérer une crue d'été. Ça a été compliqué car nous avions peu de capacité de stockage »*, explique Jérôme Brayer.
Au 1er juillet, le lac du Der est totalement plein. La vidange commence tout juste. Les fortes pluies ont donc rendu la tâche plus compliquée qu'à l'ordinaire. Deux années sur dix, le lac est rempli complètement, comme pour cette année. Cela représente 365 millions de m³. Mais une marge de 15 millions supplémentaires existe.
D'une profondeur de 10 m en moyenne, un sol argileux est présent sous le lac jusqu'à 20 m de profondeur. À l'ouest, l'étendue d'eau est façonnée avec un cordon de digues lui aussi argileux. À l'est, les berges du lac sont restées à l'état sauvage.

LIMITER LES INONDATIONS

Depuis la Marne, l'eau est donc redirigée vers le lac à Saint-Dizier. Elle apporte quantité de bouts de bois. Ceux-ci sont retenus avec des grilles puis retirés et redistribués à des organismes locaux pour les valoriser. L'eau sort du réservoir à une vitesse de 30 m³ par seconde. C'est pourquoi deux ronds de dissipation d'énergie se trouvent sur son chemin : un premier à la sortie et un second plus loin. Il s'agit de fosses de 4 m de profondeur dont l'effet tourbillon ralentit la vitesse de l'eau.
« Au mois de juillet, nous sommes retombés sur nos pattes en deux jours de vidange à 40 m3 par seconde », explique Jérôme Brayer. *« En temps normal, la vitesse maximum est de 50 mètres cubes par seconde. En vidange de sécurité, on est à 275 m³ par seconde »*, continue-t-il.
À l'origine, le réservoir était prévu pour recouvrir le double de sa surface actuelle. Mais la disparition de trois villages dans le processus a limité le projet. Aujourd'hui, il régule encore nos rivières pour limiter les inondations à Paris et dans toute la vallée de la Marne.

La visite se termine de l'autre côté du lac, à la sortie non loin d'Arrigny. L'eau sort à vive allure, elle est ralentie avant de rejoindre la rivière. Le coefficient du débit de l'eau est multiplié par trois entre l'entrée et la sortie.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE JHM

VISUALISER WWW L'ARTICLE

Date : 15/10/2021
Heure : 06:06:10
Journaliste : Marie-Hélène Degaugue

www.jhm.fr
Pays : France
Dynamisme : 11

A Saint-Dizier, les vannes désamiantées retrouvent leur barrage

Hier, au barrage de la Marne situé entre le Clos-Mortier et le Chêne Saint-Amand, la troisième vanne a été remise dans son socle. Le chantier de désamiantage s'achève.

«Vous ne verrez plus ça avant 30 ans ! Ici, ce sont les vannes les plus grosses, 19 tonnes de ferraille#», annonce l'un des agents. Il faut dire que **l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine grands lacs** a lancé un chantier d'envergure avec le désamiantage des trois vannes, qui composent le barrage situé sur la Marne.

Une peinture avec de l'amiante

Hier, les grues étaient sorties afin de réinstaller la dernière vanne dans sa passe. Les agents spécialisés de l'entreprise CMI Maintenance Nord – appartenant au groupe John Cockerill qui travaille beaucoup en Haute-Marne – étaient sur le qui-vive pour contrôler les étapes. «#L'opération de grutage est très délicate puisqu'on vient positionner au millimètre des éléments de presque 10 tonnes#», indique Étienne Guérinot, chargé d'opérations à l'EPTB.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE JHM

VISUALISER WWW L'ARTICLE

Date : 15/10/2021
Heure : 06:06:10
Journaliste : Marie-Hélène Degaugue

www.jhm.fr
Pays : France
Dynamisme : 11

Visualiser l'article

La vanne est en fait composée de deux éléments, un pour le haut, un autre pour le bas de la passe.
Le chantier a démarré en juin#2020, avec la première des trois vannes retirée pour être traitée. «#Elles datent de 1969. À l'époque, la peinture comportait de l'amiante. Avec les nouvelles normes en vigueur, nous ne pouvons plus intervenir facilement sur les vannes. Il a donc été nécessaire de les désamianter#», explique Jérôme Brayer, responsable de l'unité d'exploitation Réservoir Marne, chez EPTB. Un traitement plutôt qu'un remplacement car «#ça coûterait encore plus cher#», assure le responsable, sachant que l'opération s'élève déjà à 1 962 000#€ TTC.

Traitement sur place
Chaque vanne a été traitée sur place, étant donné leur grande taille. «#Le désamiantage a été effectué sous chapiteau#», précise Jérôme Brayer. Une opération effectuée par la société Lassarat. Les éléments ont été sablés pour retirer l'amiante, puis de la peinture antirouille a été appliquée. La vanne de droite a été traitée l'été dernier, puis ce fut au tour de celle du milieu cet été, et enfin celle de gauche remise hier en place.

La plaque métallique doit être installée au millimètre près, par les agents spécialisés.
Les travaux avaient été interrompus de novembre#2020 à avril#2021, en raison de la période de prise hivernale, c'est-à-dire la prise d'eau dans la Marne afin de réguler son débit, ainsi que celui de la Seine. Hors de cette période, les travaux se sont déroulés car l'une des trois vannes pouvait être fermée, les averses s'avérant

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE JHM

VISUALISER WWW L'ARTICLE

Date : 15/10/2021
Heure : 06:06:10
Journaliste : Marie-Hélène Degaugue

www.jhm.fr
Pays : France
Dynamisme : 11

normalement moins importantes. Le 4 novembre, le chantier devrait être terminé avec les moteurs des vannes replacés.

Derrière la passe, il a fallu réinstaller les supports de la vanne, eux aussi désamianté

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 21361

Date : 15 octobre 2021
Journaliste : Marie-Hélène Degaugue

—CHANTIER—

Les vannes désamiantées retrouvent leur barrage

Hier, au barrage de la Marne situé entre le Clos-Mortier et le Chêne Saint-Amand, la troisième vanne a été remise dans son socle. Le chantier de désamiantage s'achève.

« *Vous ne verrez plus ça avant 30 ans! Ici, ce sont les vannes les plus grosses, 19 tonnes de ferraille* », annonce l'un des agents. Il faut dire que l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine grands lacs a lancé un chantier d'envergure avec le désamiantage des trois vannes, qui composent le barrage situé sur la Marne.

La vanne est en fait composée de deux éléments, un pour le haut, un autre pour le bas de la passe.

Une peinture avec de l'amiante

Hier, les grues étaient sorties afin de réinstaller la dernière vanne dans sa passe. Les agents spécialisés de l'entreprise CMI Maintenance Nord - appartenant au groupe John Cockerill qui travaille beaucoup en Haute-Marne - étaient sur le qui-vive pour contrôler les étapes. « *L'opération de grutage est très délicate puisqu'on vient positionner au millimètre des éléments de presque 10 tonnes* », indique Étienne Guérinot, chargé d'opérations à l'EPTB. Le chantier a démarré en juin 2020, avec la première des trois vannes retirée pour être traitée. « *Elles datent de 1969. À l'époque, la peinture comportait de l'amiante. Avec les nouvelles normes en vigueur, nous ne pouvons plus intervenir facilement sur les vannes. Il a donc été nécessaire de les désamianter* », explique Jérôme Brayer, responsable de l'unité d'exploitation Réservoir Marne, chez EPTB. Un traitement plutôt qu'un remplacement car « *ça coûterait encore plus cher* », assure le responsable, sachant que l'opération s'élève déjà à 1 962 000 € TTC.

La plaque métallique doit être installée au millimètre près, par les agents spécialisés.

Traitement sur place

Chaque vanne a été traitée sur place, étant donné leur grande taille. « *Le désamiantage a été effectué sous chapiteau* », précise Jérôme Brayer. Une opération effectuée par la société Lassarat. Les éléments ont été sablés pour retirer l'amiante, puis de la peinture antirouille a été appliquée. La

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 21361

Date : 15 octobre 2021
Journaliste : Marie-Hélène Degaugue

Derrière la passe, il a fallu réinstaller les supports de la vanne, eux aussi désamiantés.

vanne de droite a été traitée l'été dernier, puis ce fut au tour de celle du milieu cet été, et enfin celle de gauche remise hier en place.

Les travaux avaient été interrompus de novembre 2020 à avril 2021, en raison de la période de prise hivernale, c'est-à-dire la prise d'eau dans la Marne afin de réguler son débit, ainsi que celui de la Seine. Hors de cette période, les travaux se sont déroulés car l'une des trois vannes pouvait être fermée, les averses s'avérant normalement moins importantes. Le 4 novembre, le chantier devrait être terminé avec les moteurs des vannes replacés.

Marie-Hélène Degaugue
mh.degaugue@jhm.fr

Réguler le débit de la Marne

Le barrage a pour fonction de réguler le débit de la Marne, et donc de la Seine par ricochet, selon des critères bien précis qui doivent être revus prochainement. « *Le débit de l'eau ne doit pas être trop fort, ni trop faible car derrière il y a des enjeux. Par exemple, l'eau potable des Parisiens est puisée dans la Seine, il faut toujours un débit correct. La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine ne peut être arrêtée comme ça s'il n'y a plus de débit* », rappelle Étienne Guérinot, le chargé d'opérations chez EPTB. Il faut aussi assurer un débit satisfaisant pour permettre la navigation, l'irrigation et favoriser la présence des poissons.

L'ouvrage sert également à limiter les crues sur le Bassin parisien, à Saint-Dizier et sur les communes qui jouxtent la Marne. Un bras, le canal d'amenée long de 11,9 km, croise la Marne entre le Clos-Mortier et le Chêne Saint-Amand. En cas de crue, la vanne du canal s'ouvre et envoie le surplus de l'eau vers le lac du Der. Pour rappel, ce lac est le deuxième plus grand d'Europe.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 18 octobre 2021
Page de l'article : p.7
Journaliste : ANTOINE DÉCHOZ

ENVIRONNEMENT

"Des pièces de dix tonnes, posées au millimètre près"

LAC-DU-DER Les travaux du barrage servant à ponctionner l'eau de la Marne à hauteur de Saint-Dizier touchent à leur fin. Trois imposantes vannes ont été désamiantées et rénovées. Elles n'avaient pas subi de travaux depuis la construction du lac, achevée en 1974.

Les grandes pièces de métal étaient posées par des grues, avec l'aide des ouvriers au sol pour plus de précision.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 18 octobre 2021
Page de l'article : p.7
Journaliste : ANTOINE DÉCHOZ

LES FAITS

- **Situé sur le territoire** de Saint-Dizier, le barrage en rivière Marne est un outil important pour le lac du Der.
- **Son rôle est de ponctionner** de l'eau dans la Marne, pour la stocker dans le lac et limiter les dégâts des crues.
- **D'importants travaux** ont débuté en juin 2020 afin de désamianter les vannes.
- **Le chantier vient** de se terminer, avec la pose des dernières pièces dans le barrage.

ANTOINE DÉCHOZ

La prochaine fois que l'on fera un chantier comme celui-là, je serai en retraite », plaisante Jérôme Brayer, le responsable d'exploitation de l'EPTB (Établissement public territorial de bassin) Seine Grands Lacs, propriétaire et gestionnaire de l'ouvrage. Il faut dire que les trois gigantesques vannes qui viennent d'être rénovées n'avaient pas quitté le barrage de Saint-Dizier depuis la construction du lac du Der, terminée en 1974.

« Il s'agit d'un ouvrage essentiel pour le fonctionnement du lac, c'est la porte d'entrée du Der, là où on trouve la prise d'eau Marne », ajoute Jérôme Brayer. C'est à cet endroit que l'eau est dirigée vers le canal de 12 kilomètres qui l'emmène dans le lac, ou qu'elle reste au contraire dans le lit de la rivière.

DE LA PEINTURE À L'AMIANTE

C'est l'amiante qui a poussé Seine Grands Lacs à sortir les mastodontes d'acier des flots. Les trois vannes étaient recouvertes d'une protection anticorrosion amiantée, qui compliquait les interventions sur le barrage et dont le traitement a été un vrai casse-tête.

> *"Il s'agit d'un ouvrage essentiel pour le fonctionnement du lac, c'est la porte d'entrée du Der"*
> Jérôme Brayer, responsable d'exploitation de Seine Grands Lacs

Trop grandes pour être déplacées dans une usine, les pièces ont été prises en charge sur place. L'entreprise Lassarat a monté un chapiteau fermé hermétiquement pour

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 18 octobre 2021
Page de l'article : p.7
Journaliste : ANTOINE DÉCHOZ

1 962 000

C'est le prix, en euros, des travaux réalisés par Seine Grands Lacs sur l'ouvrage de Saint-Dizier

éviter la dispersion des poussières. Le sablage terminé et la peinture époxy (bi-composante) posée, Seine Grands Lacs était occupé à installer la dernière vanne ce jeudi 14 octobre. « *Ce sont des pièces de dix tonnes chacune, que l'on doit positionner au millimètre près* », explique Étienne Guérinot, chargé d'opérations au sein de l'établissement public territorial. Un travail réalisé à la grue par l'entreprise CMI Maintenance Nord, du groupe John Cockerill.

Temporairement remplacées par des batardeaux, les trois vannes reprendront pleinement du service au début du mois de novembre.

DEUX ANS DE TRAVAIL

Le chantier aura duré deux ans, principalement concentré sur les périodes estivales pour un investissement de presque deux millions d'euros.
Avec l'installation, dans les mois qui viennent, d'une passerelle destinée à faciliter l'accès pour les techniciens, cet ouvrage stratégique du lac du Der sera désormais plus facile à entretenir pour les travailleurs de l'EPTB Seine Grands Lacs. Les vannes devraient permettre de réguler le niveau du lac du Der, pour les décennies à venir. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 18 octobre 2021
Page de l'article : p.6

LAC DU DER

Des travaux pharaoniques

Les travaux du barrage servant à ponctionner l'eau de la Marne à hauteur de Saint-Dizier touchent à leur fin. Trois gigantesques vannes ont été désamiantées et rénovées. *« Il s'agit d'un ouvrage essentiel pour le fonctionnement du lac, c'est la porte d'entrée du Der, là où on trouve la prise d'eau Marne »*, ajoute Jérôme Brayer, le responsable d'exploitation de Seine Grands Lacs. C'est à cet endroit que l'eau est dirigée vers le canal de 12 km qui l'emmène dans le lac, ou qu'elle reste au contraire dans le lit de la rivière. C'est l'amiante qui a poussé Seine Grands Lacs à sortir les mastodontes d'acier des flots. Les trois vannes (10 tonnes chacune) étaient recouvertes d'une protection anticorrosion amiantée, qui compliquait les interventions sur le barrage et dont le traitement a été un vrai casse-tête. Trop grandes pour être déplacées dans une usine, les pièces ont été prises en charge sur place. Le chantier aura duré deux ans.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'Ardennais
'ays : FR
'ériodicité : Quotidien
)JD : 99976

Date : 18 octobre 2021
Page de l'article : p.7

Des travaux pharaoniques

Les travaux du barrage servant à ponctionner l'eau de la Marne à hauteur de Saint-Dizier touchent à leur fin. Trois gigantesques vannes ont été désamiantées et rénovées. «Il s'agit d'un ouvrage essentiel pour le fonctionnement du lac, c'est la porte d'entrée du Der, là où on trouve la prise d'eau Marne», ajoute Jérôme Brayer, le responsable d'exploitation de Seine Grands Lacs. C'est à cet endroit que l'eau est dirigée vers le canal de 12 km qui l'emmène dans le lac, ou qu'elle reste au contraire dans le lit de la rivière. C'est l'amiante qui a poussé Seine Grands Lacs à sortir les mastodontes d'acier des flots. Les trois vannes (10 tonnes chacune) étaient recouvertes d'une protection anticorrosion amiantée, qui compliquait les interventions sur le barrage et dont le traitement a été un vrai casse-tête. Trop grandes pour être déplacées dans une usine, les pièces ont été prises en charge sur place. Le chantier aura duré deux ans.

Tous droits réservés à l'éditeur

PRÉVENTION DES INONDATIONS

www.touteleurope.eu
Pays : France
Dynamisme : 0

Date : 25/08/2021
Heure : 11:26:08

Visualiser l'article

L'Europe au fil de l'eau : la série de podcasts qui fait le lien entre l'Europe et l'eau

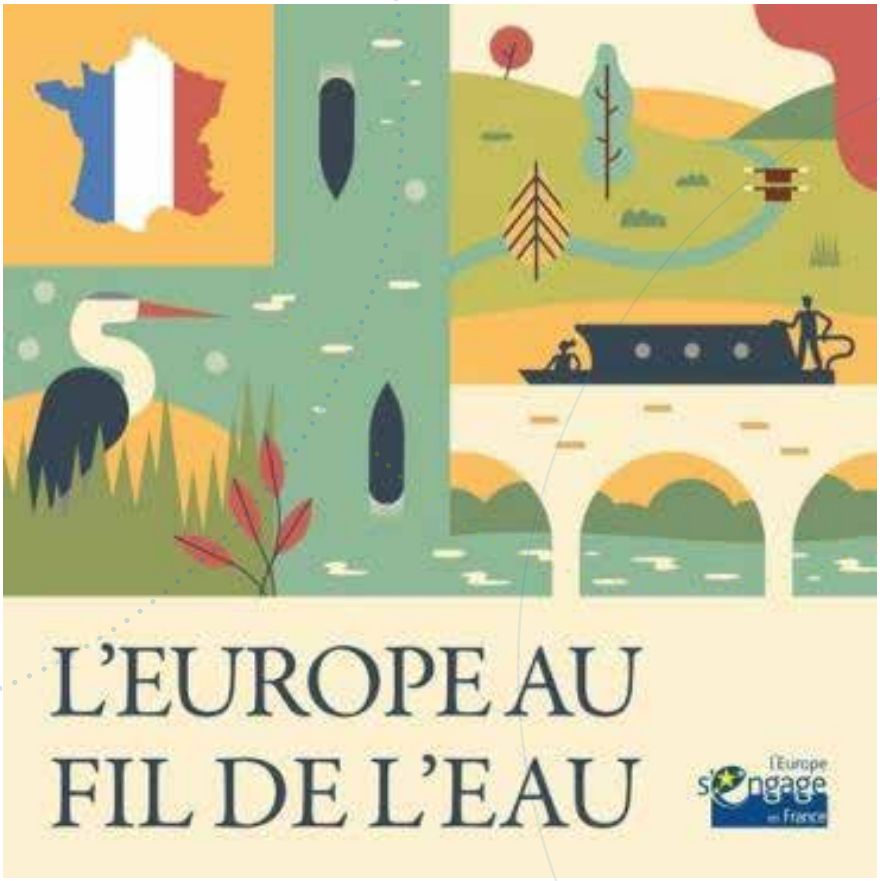

Partez à la découverte de la série de podcasts " L'Europe au fil de l'eau ". Les fleuves sont des lieux de vie, des réserves de biodiversité et d'activité économique. La politique européenne de cohésion et notamment le fonds européen de développement régional ont pour ambition de favoriser le développement équilibré des régions.

Immergez vous dans ces récits qui vous emmènent au coeur des projets et vous expliquent comment y l'Europe a contribué. Découvrez les 5 premiers épisodes

Cher : aménagements des berges du Cher à Montluçon, comme un trait d'union entre les deux rives de la ville

Creuse : valorisation de la Vallée des peintres, lieu culturel et touristique

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 25/08/2021
Heure : 11:26:08

www.touteleurope.eu
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Seine : vous apprendrez comment Episeine informe les franciliens sur les risques inondations de façon ludique et pédagogique

Loire : redonner à la Loire sa liberté après des décennies d'exploitation de ses ressources

Allier : revenir sur des pratiques anciennes de protection des berges pour préserver la rivère et sa biodiversité

Une série à l'initiative de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Parisien

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 274892

Date : 04 octobre 2021
Journaliste : DAVID LIVOIS

ISSY-LES-MOULINEAUX | Samedi, une balade était organisée le long du fleuve pour rappeler aux riverains les bons gestes à adopter en cas de crue. En Île-de-France, 850 000 personnes résident en zone inondable.

Les habitants des bords de Seine sensibilisés aux inondations

DAVID LIVOIS

UN AN APRÈS, personne n'a oublié les terribles images des vallées de l'arrière-pays niçois, dévastées par les pluies torrentielles de la tempête Alex. Et même à 950 km de la Roya, la Tinée et la Vésubie, beaucoup s'interrogent sur les risques d'inondations, notamment ceux qui pourraient menacer le bassin-versant de la Seine.

Comment se prémunir alors d'une crue ? Quels réflexes adopter en cas de montée des eaux ? Des questions auxquelles l'établissement public Grand Paris Seine Ouest a décidé de répondre en organisant, samedi, une balade pédagogique sur les bords de Seine, à Issy-les-Moulineaux.

L'endroit, bien sûr, n'a pas été choisi par hasard. Dès le début du parcours, les participants se retrouvent sous la passerelle de l'île Saint-Germain où, sur les piliers, une laisse de crue témoigne des spectaculaires inondations de 2016.

« L'eau était alors montée à 6,10 m à l'échelle du pont d'Austerlitz, retrace Mathieu Dokhan, chargé de mission au sein de l'association PikPik environnement. Il s'agissait de la deuxième crue la plus importante après celle de 1910, où le niveau de la Seine avait atteint 8,62 m. »

Issy-les-Moulineaux, samedi. Pascal, Marie-Madeleine et Isabelle *(de gauche à droite)* ont pris part à la première balade pédagogique pour se préparer aux risques d'inondations.

Habiter en hauteur ne signifie pas être à l'abri

Face à l'animateur, Pascal, Marie-Madeleine et Isabelle, déjà briefés en préambule sur les différents types d'inondations, ne perdent pas une miette de ce bref historique. S'ils ne surveillent pas le ciel avec anxiété et ne vérifient pas, chaque jour, le niveau de la Seine, tous assurent avoir bien conscience des potentiels dangers liés à ce phénomène naturel. « Je ne me suis jamais senti vraiment en danger, relativise Pascal, mais on s'est déjà retrouvé avec plus d'un mètre d'eau dans les caves et le parking souterrain et je sais que ce risque existe bel et bien. »

> Le mieux est de prévoir un plan de relogement, d'emporter l'essentiel sans se surcharger, de mettre en hauteur un maximum de choses
>
> MATHIEU DOKHAN, CHARGÉ DE MISSION AU SEIN DE L'ASSOCIATION PIKPIK ENVIRONNEMENT

Dans les esprits, pourtant, la menace de l'inondation reste sous-évaluée. Selon une étude intitulée « Évaluation de la culture du risque inondation en Île-de-France », menée en 2017 par l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs et l'institut Ipsos, 38 % des Franciliens estiment ne pas être exposés à une telle menace. « L'histoire récente a pourtant prouvé le contraire, relève Mathieu Dokhan. Lors de la crue de 2016, 5700 habitations ont été inondées et 3 000 ont été privées d'électricité. »

Alors que faire en cas de crue ? Déjà, ne surtout pas croire qu'habiter en hauteur signifie être à l'abri. « Même si je suis au cinquième étage, je quitte mon logement. Tout simplement parce que les crues de la Seine, comme celles de la Marne, sont majoritairement lentes, décrypte Mathieu Dokhan. Or, lors de ces crues lentes, il est possible de rester bloquer à son domicile. Si cela arrivait, de nombreux Franciliens devraient évacuer leur logement pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines. »

Pour se préparer à un tel scénario, la balade, imaginée et élaborée par l'organisme Episeine, devient interactive. Des cartes sont distribuées aux participants. Chacune d'elles représente un objet : un couteau suisse, de l'argent liquide, un jeu de cartes, des produits de beauté… Qu'il faut classer en trois catégories : indispensable, spécifique ou inutile.

« L'idée est de se préparer à l'inondation, mais aussi à l'avant et à l'après, résume Mathieu Dokhan. Le mieux est de prévoir un plan de relogement, d'emporter l'essentiel sans se surcharger, de mettre en hauteur un maximum de choses et, surtout, de toujours se tenir informé de la marche à suivre. »

En cas de dégâts, il faut penser à faire des photos avant de nettoyer

Après la décrue, lors du retour à son domicile, il est conseillé de ne rien toucher, malgré un empressement légitime à tout vouloir remettre en place. « Avant de nettoyer et de ranger, il faut bien penser à tout prendre en photo, insiste l'animateur de PikPik environnement. C'est très important pour constituer les dossiers d'assurance. »

La balade s'achève à quelques dizaines de mètres des rives de Seine, dans la partie résidentielle de l'île Saint-Germain, toujours à Issy-les-Moulineaux. Dans l'allée d'Issy, l'animateur désigne deux pavillons, de part et d'autre de la rue. Le premier, ancien et construit de plain-pied, ne répond plus aux normes, contrairement au second, plus récent et surélevé par un garage.

Sur la clôture du logement plain-pied, un avis annonce sa prochaine démolition, preuve des efforts réalisés en matière d'urbanisme. Mais ces mesures prises dans le cadre des plans de prévention des risques d'inondation, même conjuguées à des infrastructures (barrages, digues et lacs réservoirs), ne peuvent empêcher les crues. En Île-de-France, 850 000 personnes et 55 700 entreprises sont installées en zone inondable. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

blog-territorial

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 19/10/2021
Heure : 10:31:20
Journaliste : Marie Latirre

www.blog-territorial.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Ludifier la communication publique : en avant, jouons !

La gamification (ou ludification pour les plus puristes d'entre nous) est une pratique appliquée à de plus en plus de secteurs. Cette tendance qui consiste à importer «#des mécanismes de jeu hors de son contexte originel#» a été réinventée et appropriée par des acteurs de la santé, de l'éducation, du sport ou encore du management. Un succès qui s'explique par les nombreuses vertus de cette approche (qui comporte également quelques dérives)#: sensibiliser de façon ludique, former et informer par le jeu, générer de la cohésion. Une approche que nous avons intégrée, chez Sennse, depuis quelques années dans les démarches et les outils que nous développons pour les acteurs et les projets que nous accompagnons et dont nous avons tiré quelques apprentissages.

Serious game#: l'innovation au service des projets de territoire

Ludique, immersif, engageant, le *serious game* est un jeu interactif « sérieux » qui se distingue d'un jeu classique car le divertissement ne constitue pas sa finalité. À titre d'exemple, des *serious game* ont ainsi été développés pour former les tokyoïtes à réagir en cas de catastrophe naturelle, pour apprendre les fractions aux adolescents, ou les sensibiliser à la prévention à la santé sexuelle. Il peut également accompagner les enfants lors de séjours à l'hôpital pour améliorer leur confort et réduire leur sensation d'angoisse ou apprendre aux adultes les gestes qui sauvent en cas de crise cardiaque.

Au rayon « projets de territoire », plusieurs sujets ont motivé la création d'un *serious game* . Parmi eux, le changement climatique qui n'est plus seulement un risque mais qui est devenu, depuis plusieurs années et sur

Tous droits réservés à l'éditeur

blog-territorial

www.blog-territorial.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Date : 19/10/2021
Heure : 10:31:20
Journaliste : Marie Latirre

de nombreux territoires, une réalité. Les acteurs et les territoires sont nombreux à se mobiliser dans cette lutte, avec la volonté de préparer leurs habitants aux crises et incidents climatiques, à anticiper et prévenir le risque.

Parmi les plus anciens dispositifs, **le jeu Clim'City** . Attention à ne pas se fier à son design qui pourrait donner des sueurs froides aux joueurs invétérés de SimCity : le jeu a été marquant à bien des égards. Dès 2008, le jeu (développé par Cap Sciences, Centre de médiation de Culture Scientifique Technique et Industrielle de région Nouvelle-Aquitaine situé à Bordeaux en collaboration avec le bureau d'études DVDH et l'équipe IPARLA d'Inria) permettait de sensibiliser au réchauffement climatique en proposant au joueur d'organiser et de fabriquer sa ville en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Au programme : la création d'un plan climat pour tenter de sauver sa cité des affres de la crise climatique grâce à une série de mesures à la disposition du joueur : isolation des bâtiments, rationalisation des transports, recours aux énergies renouvelables, recyclage, encouragement des gestes solidaires et citoyens, etc. Si le jeu est désormais introuvable sur les stores, il avait à l'époque marqué les esprits et fait figure d'innovation dans le domaine tout en séduisant des milliers d'internautes. Plus récent, **le jeu « Crue&d'eau »** développé par Episeine (service public pour la sensibilisation des populations aux inondations de la Seine et de la Marne en Ile-de-France) en jeu de plateau et en format numérique, a été créé pour sensibiliser les jeunes franciliens sur la question des crues et leur apprendre les bons gestes en cas d'inondation.

Informer, former, sensibilis-er mais également co-construire : c'est avec cet objectif que nous avons développé avec notre partenaire Toolz un *serious game* inédit pour la SOLIDEO, chargée de la livraison des ouvrages et des opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation et au déroulement des Jeux de Paris de 2024. L'objectif de ce dispositif : proposer aux internautes de découvrir le Village des athlètes (situé en partie sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis) grâce à une maquette interactive et les inviter à proposer des scénarii d'aménagements dans différents secteurs prédéfinis en amont avec la SOLIDEO au gré des périodes de concertation. *« L'objectif était de toucher les publics autrement et de diversifier les cibles que nous rencontrons via des dispositifs de concertation « classiques ». Notre souhait était de concevoir un outil interactif permettant au plus grand monde de découvrir et de s'exprimer sur le projet »* explique ainsi Zoé Kramer, consultante en charge du projet chez Sennse. Un objectif d'autant plus intéressant au regard des enjeux et de la visibilité des projets portés par la SOLIDEO .

Résultat : un défi et une opportunité pour nos équipes qui ont dû penser un outil « *out of the box* » et développer leur champ d'expertise auprès de la start-up Toolz , permettant notamment une diffusion innovante en 3D sur le web, valorisant tout le travail des équipes de conception au bénéfice du grand nombre. « *Notre plateforme de solution repose sur la technologie du jeu vidéo et en utilise toutes les fonctionnalités les plus innovantes (doubleville.com). Comme dans un jeu, le design de l'expérience est la clé pour concevoir un projet réussi et que l'utilisateur y trouve du contenu et des interactions à la fois intéressantes, gratifiantes et utiles* » nous confiait Cyrille Brichant, directeur associé de Toolz, à propos de leur approche.

Les enfants, un public au cœur des enjeux de ludification

Tous droits réservés à l'éditeur

blog-territorial

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 19/10/2021
Heure : 10:31:20
Journaliste : Marie Latirre

www.blog-territorial.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Kit scolaire réalisé par nos équipes pour la SPL Rueil Aménagement

Nombreuses sont les cibles de la communication projet, et plus particulièrement de la communication déployée dans les phases chantier. Période particulière où les changements et les perturbations peuvent venir bouleverser un environnement familier, nous avons très tôt perçu l'importance de considérer le jeune public avec attention et développé, pour se faire, plusieurs dispositifs pour accompagner la réalisation des projets et tenter, dans la mesure du possible, de créer des opportunités d'apprentissage. Le kit pédagogique fait ainsi partie des outils récurrents déployés dans le cas de projet d'envergure. Il est toujours conçu avec des contenus ludiques facilitant la compréhension des messages principaux : les règles de sécurité aux abords des chantiers, la découverte des engins et métiers du chantier ou encore la présentation du projet en tant que tel, qui permet bien souvent d'aborder des questions plus larges comme le sujet des mobilités.

Chaque projet est l'occasion de s'interroger et de renouveler le dispositif : le jeu doit en effet s'adapter aux objectifs à atteindre, aux spécificités du projet ou du territoire. Résultat : des jeux uniques spécifiques à chaque

Tous droits réservés à l'éditeur

blog-territorial

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 19/10/2021
Heure : 10:31:20
Journaliste : Marie Latirre

www.blog-territorial.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

démarche construit avec les porteurs des projets qui peuvent ensuite se les approprier et continuer à les faire vivre.

En 2018, nos équipes avaient ainsi collaboré avec le CAUE au titre de notre accompagnement de la communication du prolongement de la ligne 12 pour le compte de la RATP dans le but de construire un partenariat avec les écoles d'Aubervilliers. Après plusieurs semaines de travail, une édition personnalisée du Dobble a vu le jour portant sur l'univers du métro et du projet de prolongement.

Dobble conçu par nos équipes et celles de CAUE pour la RATP

Parmi les initiatives conçues par nos équipes, nous pouvons également citer le jeu de plateau « À vos marques » une nouvelle fois pour la SOLIDEO : à travers des questions, le joueur peut en découvrir davantage sur le

Tous droits réservés à l'éditeur

blog-territorial

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 19/10/2021
Heure : 10:31:20
Journaliste : Marie Latirre

www.blog-territorial.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

rôle de la SOLIDEO, la situation du site, les futurs usages permis par les nouveaux aménagements pendant puis après les jeux, découvrir des chiffres clé, anecdotes et autres fun facts. Ce jeu, testé dans les écoles au printemps, vient d'être finalisé dans une version intégrant les commentaires des premiers testeurs. Il sera mis à disposition du public à la Maison du projet de la SOLIDEO et continuera son parcours auprès des scolaires pour contribuer à la sensibilisation des plus jeunes dans les classes.

Jeu pédagogique conçu pour la SOLIDEO

Jeu vidéo, jeu de plateau, livret et poster pédagogique, la ludification peut se faire plus monumentale. Pour intégrer le chantier en cours dans le quartier de la place Liedts à Schaerbeek, Sennse, pour le compte de Beliris et de la STIB, a organisé durant l'été 2020 un concours de dessin pour les enfants. La mission des jeunes artistes en herbe : dessiner leur engin de chantier préféré. À la clé, les 20 premiers enfants à participer ont vu leur dessin sélectionné pour apparaître sur les palissades du chantier. Grâce à une technique de reproduction digitale des dessins en grand format, ceux-ci sont désormais visibles par les passants et usagers

Tous droits réservés à l'éditeur

blog-territorial

www.blog-territorial.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

du tram : un vrai motif de fierté pour les enfants et leurs parents. Pour Olivier Genevois, directeur conseil sénior de l'agence, ces dispositifs participent à une meilleure acceptation du projet, notamment en phase travaux : « *un chantier qui fait participer les plus jeunes de ses riverains c'est aussi ça la bonne gestion d'une relation en phase travaux* ».

Tous droits réservés à l'éditeur

HYDROPLUS
Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Juillet - septembre 2021
Page de l'article : p.5

L'ACTU

Collaboration autour des zones d'expansion de crue franciliennes

L'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs a annoncé, mi-juin, la signature d'une convention de partenariat avec la chambre d'agriculture d'Île-de-France pour la préservation, la restauration et la gestion des champs d'expansion de crue et des zones humides (ZEC). L'objectif : assurer la protection de la zone dense francilienne. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'action que porte déjà l'EPTB, en partenariat avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, sur ces ZEC. *« Si ces zones jouent un rôle majeur lors des crues, ce sont aussi des espaces multifonctionnels »*, fait remarquer Seine Grands Lacs, notamment à vocation agricole. D'ailleurs, depuis les inondations de 2016 et 2018, la chambre d'agriculture d'Île-de-France porte l'Observatoire des terres agricoles inondées. Les deux partenaires se sont accordés pour se doter d'un outil d'analyse spatiale des territoires, créer une dynamique collective de coconstruction de projets de territoires, évaluer les dommages et les mesures d'accompagnement de résorption, analyser les potentiels de mobilisation de la ressource en eau et créer les conditions d'une agriculture résiliente.

© Wikimedia / Pcw

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 21361

Date : 21 octobre 2021
Journaliste : François Hance

Des crues et de l'urbanisme dans le Nord Haut-Marnais

Jeudi 14 octobre, à 14 h, à la salle des fêtes de Vecqueville, se tenait la troisième réunion du Papi, Programmes d'actions de prévention des inondations. Elle avait pour but la signature d'une convention de partenariat dans une zone où les problèmes liés aux crues, depuis de nombreuses années, et aussi aux périodes de sécheresses, qui sont devenus monnaie courante maintenant.

Cette assemblée réunissait donc les principaux acteurs de ces problèmes liés à l'eau, notamment l'Agglo de Saint-Dizier représentée par son vice-président, Jean-Yves Marin, la SMBMA, Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents, directeur et président, Denis Lalevée et Joël Agnus, la Chambre d'agriculture, Marc Poulot, et pour Joinville, Rachel Gobillot. Il y avait aussi une chargée de mission de la métropole du grand Paris, Jumaanah Khodabocus. Des représentants de nombreuses associations étaient également présents dont les réalisateurs et les rédacteurs du projet l'EPTB, (Etablissement public territorial du bassin) Seine grands lacs, la fédération haut-marnaise de pêche et protection du milieu aquatique et différents acteurs locaux.

La présentation a été assurée par Virginie Laurent, chargée des problèmes d'inondations et autres sujet liés à l'eau. Elle commença par une petite vidéo présentant le cadre et les enjeux des ZEC, Zone d'expansion des crues, qui deviennent des aides obligatoires pour la préservation des zones d'intérêts ruraux dont le PLU, plan local d'urbanisation pour valoriser les démarches d'aménagements, afin que l'eau devienne un atout d'amélioration et non plus un perturbateur gênant.

Sept projets sélectionnés

Un cadre législatif existe, le code de l'environnement, pour qu'aucun des participant ne soit lésé ou perdant, et que les réalisations soient des plus pour la planète.

Une ORE, Obligation réelle environnementale, permettra aux propriétaires d'agir de manière éco-citoyenne en protégeant les éléments de biodiversité présents sur ses biens et également de manière écologique.

Trois ateliers furent déjà mis en place afin de répondre aux questions posées par les ZEC, les outils pour leurs aménagements et leurs valorisations.

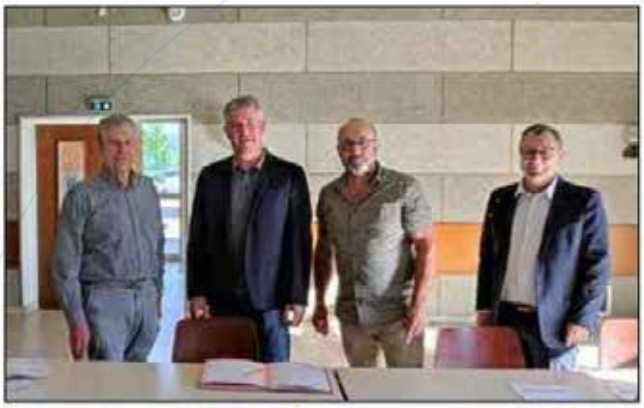

Les signataires en compagnie du responsable de la convention.

Des animateurs ont un rôle clef pour faire émerger un projet, rechercher des partenaires et le faire réussir. Une aide à l'élaboration des plans de financement et une solidarité financière du bassin sont donc nécessaires à la réalisation de ceux-ci. L'agriculture et le changement climatique sont au cœur de ces projets.

Sept projets ont été sélectionnés, dont trois en cours pour un montant de 56 000 €, vers Sens, Bar-sur-Seine et la création d'une ZEC sur l'Ornel à Chancenay, la plus modeste étant de 3 000 €.

La convention entre l'EPTB Seine Grands Lacs, SMBMA, et la Chambre d'agriculture de Haute-Marne a été signée ce jour là par les représentants des trois groupes, MM. Poulot, Agnus et Marin.

Pour les projets 2022, les élus devront se positionner. Une évolution potentielle du règlement est en préparation. Cinq projets sont à l'étude, et les réponses prévues pour février ou mars de l'an prochain.

De notre correspondant
François Hance

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **78000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **05 decembre 2021**

P.4

Journalistes : **F. A.**

Nombre de mots : **501**

Valeur Média : **1345€**

Actualités

ENVIRONNEMENT

Sequana remet l'Ource dans son lit, la nature applaudit

À Villars-Santenoge, l'Ource a retrouvé les méandres de son lit, détruits dans les années 60. Remise dans son état initial par Sequana, la rivière va récupérer sa force vivante, les espèces et leur diversité.

Damien Dondaine, technicien rivière chez Sequana, arpente toute la Côte-d'Or et huit communes de la Haute-Marne pour repérer les lieux de possibles interventions.

Les communautés de communes nous ont confié leur compétence rivière, donc nous sommes force de proposition sur leurs territoires. Elles peuvent aussi en faire, ainsi que les communes, représentées par un délégué référent, et les particuliers. » Damien Dondaine, technicien rivière chez Sequana, arpente toute la Côte-d'Or et huit communes de la Haute-Marne pour repérer les lieux de possibles interventions. « *Sequana est un établissement public pour l'aménagement et la gestion de l'eau (Epage), qui assure toute la gestion de la Seine amont.* » Par souci de « *cohérence* », l'organisme a intégré les communes haut-marnaises que l'Ource traverse. Villars-Santenoge est de celles-là. Son référent rivière est le maire Jean-Pierre Goustiaux.

Vers une réouverture du Carré Rouge ?

« *Sequana gère et améliore la quantité et la qualité de l'eau - "la ressource en eau".* » Pour ses opérations renaturation, il s'agit de « *restaurer l'état initial des cours d'eau* ». Au moment du diagnostic de l'Epage, Damien Dondaine est allé rencontrer l'exploitant agricole Lionel Guenin « *pour prendre la température* ». Ses deux plans d'eaux étaient en effet comblés. « *Il a été d'accord pour la renaturation.* » Même si l'exploitant qui travaille en bio et qui se préoccupe de l'environnement savait que « *tout ne reviendrait pas en pâtures* », il a retenu que son foncier allait être restauré. « *En outre, il n'aurait plus à remettre aux normes ses plans d'eaux dédiés à la pisciculture* », une remise d'équerre qui aurait été notablement onéreuse. En somme, « *il était plus simple de les abandonner que de les récupérer* ». Enfin, si Lionel Guenin voulait rouvrir le Carré Rouge, il pourrait promouvoir « *une vue sur le milieu, en bordure de zone humide* ». « *On a défait les digues sans évacuer de matériaux, qu'on a réutilisés sur place, pour éviter le ballet d'environ 500 camions.* » Sequana en a, en effet, remué... 6 000 m³. Les espèces floristiques et faunistiques (comme l'Agrion de Mercure, une libellule bleu turquoise) ont récupéré leur environnement. Commencés le 4 octobre 2021, les travaux ont été achevés en novembre suivant. Ils ont coûté 88 000 € (dont 4 000 € de diagnostics), subventionnés par l'Agence de l'eau et l'établissement public territorial de bassin Seine grands lacs. En 2021, Sequana a mené deux renaturations et une opération « *continuité écologique* » en Haute-Marne - rythme d'intervention conforme au contrat rivière- qui se fondent dans « *la centaine d'actions menées chaque année* » sur l'ensemble de la zone sur laquelle l'Epage veille.

F. A.

Tous droits réservés à l'éditeur

Web

Le Journal de la Haute-Marne

www.jhm.fr

À Villars-Santenoge, Sequana remet l'Ource dans son lit et la nature applaudit

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **61297**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

VISUALISER WWW L'ARTICLE

2 Decembre 2021
Journalistes : **Fabienne Ausserre**
Nombre de mots : **3015**
Valeur Média : **148€**

Visualiser l'article

À Villars-Santenoge, Sequana remet l'Ource dans son lit et la nature applaudit

À Villars-Santenoge, l'Ource a retrouvé les méandres de son lit, détruits dans les années 60. Remise dans son état initial par Sequana, la rivière va récupérer sa force vivante, et les espèces, leur diversité.

« *Les communautés de communes nous ont confié leur compétence rivière donc nous sommes force de proposition sur leurs territoires. Elles peuvent aussi en faire, ainsi que les communes, représentées par un délégué référent, et les particuliers* ». Damien Dondaine, technicien rivière chez Sequana, arpente toute la Côte d'Or et 8 communes de la Haute-Marne pour repérer les lieux de possibles interventions. « *Sequana est un établissement public pour l'aménagement et la gestion de l'eau (EPAGE), qui assure toute la gestion de la Seine amont* ». Par souci de « *cohérence* », l'organisme a intégré les communes haut-marnaises que l'Ource traverse. Villars-Santenoge est de celles-là. Son référent rivière est le maire Jean-Pierre Goustiaux.

Vers une réouverture du Carré rouge ?

« *Sequana gère et améliore la quantité et la qualité de l'eau -la « ressource en eau »* ». Pour ses opérations renaturation, il s'agit de « *restaurer l'état initial des cours d'eau* ». Au moment du diagnostic de l'EPAGE, Damien Dondaine est allé rencontrer l'exploitant agricole Lionel Guenin « *pour prendre la température* ». Ses deux plans d'eaux étaient en effet comblés. « *Il a été d'accord pour la renaturation* ». Même si l'exploitant qui travaille en bio et qui se préoccupe de l'environnement savait que « *tout ne reviendrait pas en pâtures* », il a retenu que son foncier allait être restauré. « *En outre,*

Tous droits réservés à l'éditeur

Web

Le Journal de la Haute-Marne JHM

www.jhm.fr

À Villars-Santenoge, Sequana remet l'Ource dans son lit et la nature applaudit

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **61297**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

VISUALISER WWW L'ARTICLE

2 Decembre 2021
Journalistes : **Fabienne Ausserre**
Nombre de mots : **3015**
Valeur Média : **148€**

Visualiser l'article

il n'aurait plus à remettre aux normes ses plans d'eaux dédiés à la pisciculture », une *remise d'équerre* qui aurait été notablement onéreuse. En somme, « *il était plus simple de les abandonner que de les récupérer* ». Enfin, si Lionel Guenin voulait rouvrir le Carré rouge, il pourrait promouvoir « *une vue sur le milieu, en bordure de zone humide* ».

Sequana évite un ballet d'environ 500 camions

Le technicien rivière de Sequana explique que l'Ource a retrouvé ses méandres et sa force vive à Villars-Santenoge (©JHM).

« *On a défait les digues sans évacuer de matériaux, qu'on a réutilisés sur place, pour éviter le ballet d'environ 500 camions* ». Sequana en a en effet remué... 6 000 m 3 . Les espèces floristiques et faunistiques (comme l'Agrion de Mercure, une libellule bleu turquoise) ont récupéré leur environnement. Commencés le 04 octobre 2021, les travaux ont été achevés en novembre suivant. Ils ont coûté 88 000 € (dont 4 000 € de diagnostics), subventionnés par l'Agence de l'eau et l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine grands lacs. En 2021, Sequana a mené deux renaturations et une opération « *continuité écologique* » en Haute-Marne -rythme d'intervention conforme au contrat rivière- qui se fondent dans « *la centaine d'actions menées chaque année* » sur l'ensemble de la zone sur laquelle l'EPAGE veille.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA BASSÉE

Première Heure

Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 1er octobre 2021
Page de l'article : p.14

Crue / Seine : Acquisitions de 12 ha de terrains pour la digue aménagée de La Bassée

Auparavant Frédéric Molossi signait le 24 septembre les actes notariés d'acquisition des terrains privés communaux de Châtenay-Sur-Seine, Egligny et Gravon, nécessaires à l'établissement de la digue pour l'aménagement hydraulique de La Bassée (77). Ils représentent 12 ha. Ainsi, pour améliorer la protection de l'ÎDF des crues débordantes de la Seine, l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs réalise un projet à double objectif : aménager des espaces en amont de la région parisienne pour retenir l'eau des crues, tout en valorisant un écosystème unique. Le premier espace endigué est en cours de réalisation. Il sera aménagé sur 360 hectares sur le territoire de 4 communes: Châtenay-sur-Seine, Égligny, Balloy et Gravon. En accompagnement de la création de cet espace endigué, l'EPTB Seine Grands Lacs participe à la valorisation écologique de 5 sites emblématiques

Tous droits réservés à l'éditeur

LA RÉPUBLIQUE de Seine et Marne

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 15498

Date : 04 octobre 2021
Journaliste : Maxime BERTHELOT

CASIER PILOTE.

Malgré l'avancée des opérations, les opposants font bloc

L'EPTB Seine Grands Lacs annonce avoir acquis des terrains privés communaux à Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon, mais les opposants dénoncent « une opération de communication », les recours déposés par les particuliers étant toujours en cours.

Depuis la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de casier pilote de la Bassée, qui autorise depuis janvier 2021 l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs à acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation du projet, les opérations de défrichements se poursuivent. Débutées début 2021, elles ont permis de desoucher des arbres et d'éradiquer la renouée du Japon, une plante exotique envahissante.

Dans les étangs de la Bassée, les opérations de défrichage préalables à la construction du casier pilote ont débuté en janvier 2021. Les travaux, eux, doivent démarrer cet hiver, pour une mise en service en 2024 ©DR

12 ha de terrain communaux acquis

L'établissement public, qui dans le cadre de la DUP peut acquérir des terres dans un délai de 5 ans, « **soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation** », a signé le 24 septembre les actes notariés d'acquisition des terrains privés communaux de Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon, pour une contribution cumulée de près de 12 ha. Ces terrains sont nécessaires à l'établissement de la digue pour l'aménagement hydraulique du casier pilote, un espace endigué de 360 ha, capable de contenir 10 millions de m³ d'eau en cas de crue majeure de la Seine. Il doit être mis en eau, en période de forte crue, en moyenne une fois tous les 5 à 7 ans. Pour ce faire, une station de pompage et une digue longue de 7,9 km seront donc construites, sur les territoires de Balloy, Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon.

« **En accompagnement de la création de cet espace endigué, l'EPTB Seine Grands Lacs participe à la valorisation écologique de 5 sites emblématiques,** précise Frédéric Molossi, président de l'EPTB Seine Grands Lacs. **S'agissant de la contribution des communes au titre de la réalisation des mesures de compensation écologique, elles seront concrétisées par le biais de**

Tous droits réservés à l'éditeur

LA RÉPUBLIQUE de Seine et Marne

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 15498

Date : 04 octobre 2021
Journaliste : Maxime BERTHELOT

conventions amiables d'occupation signées avec chaque commune afin de leur laisser la propriété des terrains concernés. »

« Pour les parcelles privées, l'EPTB est bloqué »

En parallèle, l'établissement public annonce l'obtention d'une subvention accordée par l'État, qui participera à hauteur de 45,4 millions d'euros à la construction du casier pilote, estimée à 100 millions d'euros.

« L'EPTB a tout intérêt à communiquer sur le fait que le projet avance, mais dans les faits, ce n'est pas le cas, estime pourtant Véronique Stoppato, présidente de l'association A l'eau Bassée, opposée au projet de casier pilote. Les recours que l'association et d'autres propriétaires ont déposés devant le tribunal contre la DUP et les autorisations environnementales, sont toujours en cours. La justice se prononcera, donc concernant les parcelles privées de particuliers, qui constituent une bonne partie des terres concernées par le projet, aucune expropriation n'est à ce jour possible. Ils sont bloqués, le projet n'avancera pas. »

L'opposante, qui avait déjà dénoncé les propos de l'EPTB qui affirmait « être parvenue à une négociation à l'amiable avec 60 % des propriétaires privés », pointe aujourd'hui « une communication à l'intox » : « L'EPTB aurait pu constituer un comité de propriétaires avec qui il aurait été possible de négocier un accord, mais il ne l'a pas fait, conclut-elle. Ils font du *greenwashing* avec leurs compensations écologiques, mais la vérité, c'est que ce projet de casier est incohérent. » Un conflit parti pour durer.

Maxime BERTHELOT

Tous droits réservés à l'éditeur

actu.fr
Pays : France
Dynamisme : 510

Date : 07/10/2021
Heure : 17:20:00
Journaliste : Maxime Berthelot

Visualiser l'article

Seine-et-Marne. Malgré l'avancée des travaux du casier anti-inondation, les opposants font bloc

L'EPTB Seine Grands Lacs annonce avoir acquis des terrains privés communaux à Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon, mais les opposants dénoncent « une opération de communication».

Dans les étangs de la Bassée, les opérations de défrichage préalables à la construction du casier pilote ont débuté en janvier 2021. Les travaux, eux, doivent démarrer cet hiver, pour une mise en service en 2024 (©DR)

Depuis la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de casier pilote de la Bassée, qui autorise depuis janvier 2021 l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs à acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation du projet, les opérations de défrichements se poursuivent.

Débutées début 2021, elles ont permis de dessoucher des arbres et d'éradiquer la renouée du Japon, une plante exotique envahissante, avant d'envisager la construction de la structure endiguée, devant permettre de réduire les risque d'inondation de la Seine.

Des terrains communaux achetés
L'établissement public, qui dans le cadre de la DUP peut acquérir des terres dans un délai de 5 ans, « soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation », a signé le 24 septembre les actes notariés d'acquisition des terrains privés communaux de Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon, pour une contribution cumulée de près de 12 ha.

Ces terrains sont nécessaires à l'établissement de la digue pour l'aménagement hydraulique du casier pilote, un espace endigué de 360 ha, capable de contenir 10 millions de m3 d'eau en cas de crue majeure de la Seine. Il doit être mis en eau, en période de forte crue, en moyenne une fois tous les 5 à 7 ans. Pour ce faire, une station de pompage et une digue longue de 7,9 km seront donc construites, sur les territoires de Balloy, Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon.

Vidéo: https://youtu.be/GKZCVH1AXHw

Tous droits réservés à l'éditeur

actu.fr
Pays : France
Dynamisme : 510

Date : 07/10/2021
Heure : 17:20:00
Journaliste : Maxime Berthelot

Visualiser l'article

« En accompagnement de la création de cet espace endigué, l'EPTB Seine Grands Lacs participe à la valorisation écologique de 5 sites emblématiques, précise Frédéric Molossi, président de l'EPTB Seine Grands Lacs. S'agissant de la contribution des communes au titre de la réalisation des mesures de compensation écologique, elles seront concrétisées par le biais de conventions amiables d'occupation signées avec chaque commune afin de leur laisser la propriété des terrains concernés. »

« Pour les parcelles privées, l'EPTB est bloqué »
En parallèle, l'établissement public annonce l'obtention d'une subvention accordée par l'État, qui participera à hauteur de 45,4 millions d'euros à la construction du casier pilote, estimée à 100 millions d'euros.

« L'EPTB a tout intérêt à communiquer sur le fait que le projet avance, mais dans les faits, ce n'est pas le cas. Les recours que l'association et d'autres propriétaires ont déposés devant le tribunal contre la DUP et les autorisations environnementales, sont toujours en cours. La justice se prononcera, donc concernant les parcelles privées de particuliers, qui constituent une bonne partie des terres concernées par le projet, aucune expropriation n'est à ce jour possible. Ils sont bloqués, le projet n'avancera pas. »

Véronique Stoppato
Présidente de l'association A l'eau Bassée, opposée au projet de casier pilote
L'opposante, qui avait déjà dénoncé les propos de l'EPTB qui affirmait « être parvenue à une négociation à l'amiable avec 60 % des propriétaires privés », pointe aujourd'hui « une communication à l'intox » et poursuit son combat contre le projet :

« L'EPTB aurait pu constituer un comité de propriétaires avec qui il aurait été possible de négocier un accord, mais il ne l'a pas fait, conclut-elle. Ils font du greenwashing avec leurs compensations écologiques, mais la vérité, c'est que ce projet de casier est incohérent. » Un conflit parti pour durer.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre La République de Seine et Marne dans l'espace Mon Actu . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Moniteur
DE SEINE-ET-MARNE

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 16 octobre 2021
Page de l'article : p.15
Journaliste : Farid Zouaoui

TERRITOIRE
ENVIRONNEMENT

LE PROJET DE LA BASSÉE FRANCHIT UN NOUVEAU CAP

Les actes notariés d'acquisition de plusieurs terrains privés communaux ont été signés, permettant la construction d'une digue.

C'est dans le cadre de l'aménagement hydraulique du casier pilote de la Bassée et afin de permettre l'édification d'une digue que ces actes de vente ont été signés. Frédéric Molossi, désormais vice-président de l'établissement public territorial Seine Grands Lacs, Julien Carmeille, chef de projet de la Bassée, et maître Inrep (étude Cheuvreux) étaient présents lors de cette signature officielle. Les trois terrains acquis se situent à Châtenay-sur-Seine, Egligny et Gravon et représentent à eux trois près de 12 hectares.

Ce territoire se situe globalement dans le lit supérieur de la Seine, entre Nogent-sur-Seine et Montereau-Fault-Yonne. C'est une réserve naturelle nationale qui a été classée en 2002 avec une surface de 854 hectares.

C'est pour améliorer la protection de l'Île-de-France des crues débordantes de la Seine, que Seine Grands Lacs, reconnu en 2011 Etablissement public territorial de bassin (EPTB), a décidé, en 2020, de réaliser un projet visant un double objectif : aménager des espaces en amont de la région parisienne pour retenir l'eau des crues et valoriser un écosystème unique. Le premier espace endigué est en cours de réalisation et sera donc aménagé sur 360 hectares sur le territoire de quatre communes (Balloy et désormais Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon). Tout en accompagnant la création de cet espace endigué, l'EPTB Seine Grands Lacs participe également à la valorisation écologique de cinq sites emblématiques. Tous ces travaux devraient être finalisés en 2024.

En tant que syndicat mixte depuis 2017, Seine Grands Lacs est gestionnaire et propriétaire des barrages réservoirs du bassin de la Seine. Il assure la double mission historique d'écrêter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir les débits de la Seine et de ses affluents (Aube, Marne et Yonne) en été et en automne. Il est également porteur d'un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes pour un budget global de 182 millions d'euros HT.

Devenu un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine, l'EPTB a désormais un nouveau président. Patrick Ollier, qui dirige déjà la Métropole Grand Paris (MGP), a été élu à l'unanimité par le comité syndical le 28 septembre dernier.

Farid Zouaoui

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

LA RÉPUBLIQUE

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**

Péridocité : **Hebdomadaire**

Audience : **120000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **15 novembre 2021 P.76**

Journalistes : **A.G.B. avec M.B.**

Nombre de mots : **284**

Valeur Média : **676€**

Provins et ses environs

CHÂTENAY-SUR-SEINE

CHANTIER DU CASIER PILOTE. Une pelleteuse finit noyée dans l'étang

Le 8 novembre, une pelleteuse est tombée dans l'étang de la Bachère, sur le chantier contesté du casier pilote. Les opposants au projet ont craint un risque de pollution.

C'est un affaissement de terrain qui est à l'origine de l'accident matériel survenu le lundi 8 novembre, sur le chantier contesté du casier pilote, à Châtenay-sur-Seine. En début d'après-midi, une pelleteuse en pleine manœuvre de déboisement a sombré dans l'étang de la Bachère. Par chance, le conducteur est indemne.

« Le moteur est resté hors de l'eau »

La chute de l'engin a provoqué l'inquiétude de l'association A l'eau Bassée, opposée au projet du casier pilote, et qui a craint une pollution de l'étang à l'hydrocarbure, **« à un endroit qui est pourtant censé faire partie des compensations écologiques du projet ».**

« Le moteur est resté hors de l'eau et il n'y a pas de pollution au gasoil », a assuré Grégoire Isidore, directeur du projet de la Bassée pour l'EPTB Seine et Grands Lacs. **Après cet incident, nous avons pris des mesures de prudence pour les engins les plus lourds qui arpentent les berges. »**

La pelleteuse a sombré dans l'étang de la Bachère, à Châtenay-sur-Seine ©DR

La pelleteuse a été sortie de l'eau le 10 novembre. Le casier pilote, lui, doit permettre d'aménager un espace endigué de 360 ha, capable de contenir 10 millions de m³ d'eau en cas de crue majeure de la Seine. Pour ce faire, une station de pompage et une digue longue de 7,9 km seront donc construites sur les territoires de Balloy, Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon, pour une mise en service du site prévue en 2024.

A.G.B. avec M.B.

Tous droits réservés à l'éditeur

EXPOSITIONS

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 08 aout 2021
Page de l'article : p.6

CULTURE

Une artiste engagée en résidence sur les rives du Der

GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT Sur la pointe de la presqu'île, l'artiste CanB, en résidence dans l'église, transforme des canettes usagées en œuvres d'art.

MATHILDE MALLET

Sélectionnée parmi 50 candidats par l'EPTB Seine Grands-lacs, l'établissement public responsable du lac du Der, l'artiste-plasticienne CanB est en résidence à l'église de Champaubert, jusqu'au 18 août.

Celle qui travaille habituellement entre La Réunion et la Corrèze a pour objectif de réaliser une grue cendrée, oiseau emblématique du lac. L'originalité principale de l'œuvre? La réalisation finale, de 2,90 m de large, sera constituée de milliers de petits de carrés, découpés dans des canettes métalliques.

UNE DÉMARCHE PROFONDÉMENT ENGAGÉE

La matière première de ses œuvres, l'artiste la ramasse dans les poubelles et dans la rue. Auparavant adepte du *land art*, œuvres éphémères réalisées directement dans et avec la nature, CanB se consacre maintenant pleinement aux canettes, d'où son pseudonyme : *« C'est un matériau gratuit, qu'on peut trouver en grande quantité, qui est pratique et intéressant, et surtout, qui correspondait à mon envie de travailler sur la fragilité des milieux. »* Trouver les bonnes teintes, les bonnes associations et les bonnes parties de la canette devient un réel casse-tête.

"Si les gens voient du beau, ils vont être plus réceptifs, plus ouverts à la discussion"
Michel Labat

La sensibilisation à la cause environnementale est au cœur de la démarche de l'artiste. Ce sont ainsi seulement 32% de la grue cendrée qui seront représentés par l'œuvre finale, qui sera exposée ensuite devant une photographie du lac, imprimée sur une bâche de 3,60m de long. 32%, c'est, selon des chiffres de WWF, ce qui reste des vertébrés en Europe, par rapport à 1950.

CanB s'intéressera aux 68% restants lors de la deuxième partie de la résidence. Du 27 septembre au 23 octobre, elle travaillera en effet avec des enfants des écoles de Montier-en-Der et de la fondation Lucy-Lebon pour recréer ces animaux disparus, toujours à base de déchets.

CanB est habituée aux ateliers avec les scolaires car, pour elle, *« les enfants représentent l'espoir, il faut sensibiliser car il y a urgence à faire bouger les choses »*.

Le projet trouve pour l'instant une réception *« extra »* auprès des visiteurs qui défilent à l'église de Champaubert, où ils peuvent admirer d'autres œuvres de l'artiste, dont un majestueux papillon, Rhadama.

Pour découper 100 canettes, il faut compter environ 3 heures de travail.

UNE ŒUVRE PRÉSENTÉE À MARSEILLE

CanB et Michel Labat, son compagnon de vie et de travail, ont ainsi rencontré jusqu'à 250 visiteurs par jour, avec lesquels de très bons échanges se sont engagés. *« Les gens sont très demandeurs de comprendre la démarche. Beaucoup partagent les gestes qu'ils mettent en place au quotidien. On se rend compte que beaucoup sont prêts à des sacrifices, mais attendent que quelque chose bouge au niveau politique »*, explique le couple.

Début septembre, les deux activistes, *« écologistes mais avant tout, humanistes »* organisent un voyage à Marseille. À l'occasion du Congrès mondial de la nature de l' UICN, ils exposeront leur grue cendrée, avec l'espoir de contribuer à interpeller les grands leaders mondiaux sur les conséquences de la surproduction de plastique et l'urgence environnementale. Ainsi selon CanB, *« l'art se doit d'être engagé. Les artistes ont l'obligation de lutter contre les problèmes contemporains »*. *« On est loin d'une écologie culpabilisante. Si les gens voient du beau, ils vont être plus réceptifs, plus ouverts à la discussion »* conclut Michel Labat. ■

CanB est aussi à retrouver au CRAC de Fontenay, dans l'Yonne, où elle expose une série de détournements de tableaux célèbres.

90 000

C'est le nombre estimé de canettes ramassées CanB et son compagnon en 10 ans. Ils les récoltent au gré de leurs déplacements.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 21361

Date : 19 aout 2021
Journaliste : Marie-Hélène Degaugue

ART

Des œuvres en canettes d'aluminium

L'église de Champaubert accueille une exposition des plus surprenantes. L'artiste Can B y a installé ses créations réalisées avec des canettes d'aluminium sur le principe de la pixellisation.

Un joli papillon s'est posé sur l'église de Champaubert, située au bord du lac du Der. Le spécimen, très imposant, présente des écailles très rigides et multicolores. Sans nul doute, il s'agit de l'espèce canettes d'aluminium, réalisée par l'artiste plasticienne Can B spécialisée en upcycling et landart. Cette dernière a investi le site désormais désacralisé le temps d'une résidence, dans le cadre d'un projet lancé par l'Établissement public territorial de bassin Seine grands lacs. Il devait mêler l'artistique à l'environnement et mettre à l'honneur la grue cendrée, l'emblème du lac du Der.

Technique de la pixellisation

La Belge Can B, très sensible à la protection de l'environnement, a ainsi débuté le 20 juillet sa création élaborée avec des canettes d'aluminium, celles qui contiennent sodas et bières. L'artiste en a d'ailleurs fait une spécialité artistique. « *Depuis 10 ans, j'ai dû ramasser 90 000 canettes dans la nature, par terre, sur le bord des routes* », explique-t-elle. Avec l'aide de sa « *petite main* », comme se présente son compagnon qui préfère rester discret, elle découpe ensuite dans ces canettes des carrés de deux centimètres, selon le principe de la pixellisation, qu'elle agrade sur des chutes de pvc récupérée. À l'image du pointillisme, de près, on distingue surtout les écritures et les éléments figurant sur une canette ; de loin, une image se révèle issue de ces mélanges de couleurs.

En entrant dans l'église, le visiteur pourra mieux comprendre le concept grâce à quatre portraits installés sur un côté, à une distance permettant de voir les petits carrés de métal mais aussi la vue d'ensemble du tableau. « *Sur celui représentant Coluche, vous remarquerez des chiffres, il s'agit du nombre de repas servis par les Restos du Cœur* », précise Can B.

L'artiste plasticienne Can B et sa « petite main » qui l'aide à l'élaboration de ses œuvres. Ici, deux des pièces qui constituent la grue cendrée. Sur le mur, on distingue un troisième élément de l'animal.

Une grue squelettique

A partir du 26 septembre, le visiteur pourra aussi se diriger vers le chœur, où s'affaireront l'artiste et son ami pour le projet. Si les quatres éléments de la grue seront visibles mais pas encore montés, il restera l'œuf à composer toujours avec la même technique. « *C'est bien de travailler devant les gens, de rencontrer le public, de surprendre les gens aussi. On aime expliquer ce qu'ils pourront voir* », confie Can B. Et justement, ne vous attendez pas à voir une grue en pleine forme : « *Le titre de notre œuvre, c'est : 68 %. On évoque la partie manquante de la grue, car elle sera réalisée à 32 %, donc elle sera vraiment squelettique. Il s'agit de rappeler les 68 % de perte des vertébrés en Europe, selon le chiffre 2020 du WWF. Et si nous travaillons avec des déchets, c'est aussi pour montrer que la biodiversité baisse beaucoup tandis que les problématiques environnementales se multiplient* ».

Après une pause exposition dans quelques jours à Marseille, le couple reviendra donc à Champaubert du 26 septembre au 26 octobre pour disposer dans le chœur une bâche de 3,60 m de large sur 3 m de haut, figurant une photo du lac. Les quatre pièces de la grue seront fixées, l'ensemble représentera « *un paysage avec comme un squelette en train de voler* ». L'apogée de la résidence aura lieu lors de la 14e Fête de la grue, qui se déroulera du 23 au 31 octobre.

Marie-Hélène Degaugue

La grue finir sera exposée à partir du 26 septembre, du lundi au vendredi, les après-midi. En attendant, les quatre portraits restent exposés.

Collaboration avec les enfants

Un travail sera mené avec les enfants de trois classes de l'école Camus de Saint-Dicier, la fondation Lucy-Lebon de Montier-en-Der et l'IME de Puellemontier. « *Ils vont réaliser les 68 % restants de la grue avec d'autres déchets. Le jour de la restitution, avant les vacances de la Toussaint, ils l'apporteront à l'église pour la compléter* », tout un symbole pour l'artiste : « *L'avenir, ce sont les enfants. J'espère qu'ils pourront redresser la barre* ».

Un joli papillon s'est posé sur l'église de Champaubert.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'union

VISUALISER WWW L'ARTICLE

Date : 07/08/2021
Heure : 15:25:09
Journaliste : Mathilde Mallet

www.lunion.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

VIDÉO. Une artiste plasticienne engagée en résidence à Giffaumont-Champaubert

Pour découper 100 canettes, il faut compter environ 3 heures de travail.

Sur la pointe de la presqu'île, l'artiste CanB, en résidence dans l'église de Champaubert, transforme des canettes usagées en œuvres d'art. Elle reproduit ainsi une grue, emblème du lac du Der. Son travail est à voir jusqu'au 18 août 2021.

Sélectionnée parmi 50 candidats par l'EPTB Seine Grands lacs, l'établissement public responsable du lac du Der, l'artiste-plasticienne CanB est en résidence à l'église de Champaubert, jusqu'au 18 août.

Celle qui travaille habituellement entre La Réunion et la Corrèze a pour objectif de réaliser une grue cendrée, oiseau emblématique du lac. L'originalité principale de l'œuvre? La réalisation finale, de 2,90 m de large, sera constituée de milliers de petits de carrés, découpés dans des canettes métalliques.

Une démarche profondément engagée

La matière première de ses œuvres, l'artiste la ramasse dans les poubelles et dans la rue. Auparavant adepte du land art , œuvres éphémères réalisées directement dans et avec la nature, CanB se consacre maintenant pleinement aux canettes, d'où son pseudonyme : « C'est un matériau gratuit, qu'on peut trouver en grande quantité, qui est pratique et intéressant, et surtout, qui correspondait à mon envie de travailler sur la fragilité

Tous droits réservés à l'éditeur

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 07/08/2021
Heure : 15:25:09
Journaliste : Mathilde Mallet

www.lunion.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

des milieux. » Trouver les bonnes teintes, les bonnes associations et les bonnes parties de la canette devient un réel casse-tête.

“Si les gens voient du beau, ils vont être plus réceptifs, plus ouverts à la discussion”

La sensibilisation à la cause environnementale est au cœur de la démarche de l'artiste. Ce sont ainsi seulement 32% de la grue cendrée qui seront représentés par l'œuvre finale, qui sera exposée ensuite devant une photographie du lac, imprimée sur une bâche de 3,60m de long. 32%, c'est, selon des chiffres de WWF, ce qui reste des vertébrés en Europe, par rapport à 1950.

CanB s'intéressera aux 68% restants lors de la deuxième partie de la résidence. Du 27 septembre au 23 octobre, elle travaillera en effet avec des enfants des écoles de Montier-en-Der et de la fondation Lucy-Lebon pour recréer ces animaux disparus, toujours à base de déchets.

CanB est habituée aux ateliers avec les scolaires car, pour elle, « les enfants représentent l'espoir, il faut sensibiliser car il y a urgence à faire bouger les choses »

Le projet trouve pour l'instant une réception « extra » auprès des visiteurs qui défilent à l'église de Champaubert, où ils peuvent admirer d'autres œuvres de l'artiste, dont un majestueux papillon, Rhadama.

Une œuvre présentée à Marseille

CanB et Michel Labat, son compagnon de vie et de travail, ont ainsi rencontré jusqu'à 250 visiteurs par jour, avec lesquels de très bons échanges se sont engagés. « Les gens sont très demandeurs de comprendre la démarche. Beaucoup partagent les gestes qu'ils mettent en place au quotidien. On se rend compte que beaucoup sont prêts à des sacrifices, mais attendent que quelque chose bouge au niveau politique » , explique le couple.

Début septembre, les deux activistes, « écologistes mais avant tout, humanistes » organisent un voyage à Marseille. À l'occasion du Congrès mondial de la nature de l' UICN, ils exposeront leur grue cendrée, avec l'espoir de contribuer à interpeller les grands leaders mondiaux sur les conséquences de la surproduction de plastique et l'urgence environnementale. Ainsi selon CanB, « l'art se doit d'être engagé. Les artistes ont l'obligation de lutter contre les problèmes contemporains » « On est loin d'une écologie culpabilisante Si les gens voient du beau, ils vont être plus réceptifs, plus ouverts à la discussion » conclut Michel Labat.

CanB est aussi à retrouver au CRAC de Fontenoy, dans l'Yonne, où elle expose une série de détournements de tableaux célèbres.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 21361

Date : 23 octobre 2021
Journaliste : Louis Vanthournout

EXPOSITION

L'art pour sensibiliser au recyclage des déchets

L'église de Champaubert est le théâtre d'une exposition de CanB et ses créations, à base de canettes en aluminium. La fin d'un travail en résidence, auquel des jeunes de la région ont pu participer, pour sensibiliser sur la question des déchets.

« *On a eu une mauvaise surprise la nuit, avec le vent qui s'est engouffré. Un peu de stress, mais tout a pu être prêt à temps.* » Dans l'église de Champaubert, l'artiste plasticienne CanB et son conjoint avaient tout préparé, pour le vernissage de l'exposition, jeudi matin.

Le fruit d'un long travail pour la lauréate de l'appel à projet de résidence artistique, lancé début février par l'EPTB Seine Grands Lacs.

Récupération

Ses œuvres, l'artiste belge les a créées uniquement avec des canettes en aluminium récupérées à droite à gauche. Le majestueux papillon situé à l'entrée en est l'exemple. Un petit regret pour cette dernière, « *le papillon devait être exposé en extérieur, mais avec le vent c'était trop compliqué* ».

Au bout de l'église, une série de portraits de personnalités (Nelson Mandela, Coluche, Bob Marley…) a été réalisée également avec des canettes (des carrées de 2 cm). Un rendu visuel qui rappelle un peu le pop art d'Andy Warhol. L'illustration parfaite de sa technique de pixellisation : « *Plus on s'éloigne de l'œuvre, plus on aperçoit les détails* ».

En plein milieu, un énorme œuf est installé dans son nid. L'un des deux temps forts du travail en résidence de CanB. Pour ce faire, « *J'ai récupéré chez un imprimeur des feuilles aluminium d'offset* », explique l'artiste. Le tout a ensuite été assemblé sur une structure composée exclusivement de branches.

CanB, devant la grue, tenant en main l'une des parties réalisées par les jeunes de la région.

Travail avec les jeunes

Mais le véritable chef d'œuvre de cette exposition est une grue, posée sur une photo du lac du Der. Juste derrière l'œuf, un travail collectif réalisé avec des scolaires du territoire. Le titre de l'œuvre ? - 68 %. « *C'est pour rappeler les 68 % de perte des vertébrés en Europe, depuis 50 ans* », ajoute l'artiste.

Des élèves de l'école Albert-Camus de Saint-Dizier, les enfants de la fondation Lucy-Lebon de Montier-en-Der et l'IME de Puellemontier ont travaillé sur les pièces manquantes. « *C'était une façon de les sensibiliser sur les déchets, tout en restant dans les tons de la grue.* » Pour le reste, chacun a laissé parler son imagination. Les pièces ont ensuite été greffées aux 32 % de CanB, pour former une œuvre finale totalement atypique.

Quoi de mieux que la fête de la Grue pour inaugurer cette exposition ? En sachant que les créations à base de tam-tams recyclés, réalisées par des jeunes du foyer de vie Adasms, sont également exposées. CanB sera présente sur place ce week-end, de 10 h à 18 h. L'artiste reviendra ensuite, à l'occasion du festival de la photo de Montier-en-Der, le 18 novembre.

Louis Vanthournout

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'est-éclair

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Péridocité : **Quotidienne**

Audience : **102000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **03 novembre 2021**

P.20

Journalistes :

Nombre de mots : **173**

Valeur Média : **578€**

Les étangs de Champagne humide

Les étangs de Champagne humide Ramsar ne fait pas référence à un pharaon oublié mais désigne une zone humide d'importance nationale, inscrite à la convention du même nom. Pascal Bourguignon, Stéphane Hette et Jean Chevalier, trois artistes localisés autour du lac du Der, ont décidé de faire découvrir les richesses des étangs de champagne humide avec l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs. Ce dernier étant propriétaire et gestionnaire de 10000 hectares de lacs de la zone Ramsar champenoise, avec le lac du Der, le lac du Temple, le lac et le parc naturel régional de la forêt d'Orient. Pascal Bourguignon observe et photographie la région depuis plus de 20 ans, du haut de son paramoteur ou depuis le bord des rives des lacs et étangs. Stéphane Hette quant à lui approche cette nature dans le détail d'une libellule, le fruit d'une fleur ou la fugacité d'un battement d'aile de papillon. Jean Chevalier synthétise le tout avec ses dessins d'ambiance réalisés sur le vif. Exposition extérieure

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'union

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Péridocité : **Quotidienne**

Audience : **379000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **03 novembre 2021**

P.28

Journalistes :

Nombre de mots : **174**

Valeur Média : **895€**

ZOOM

Les étangs de Champagne humide

Ramsar ne fait pas référence à un pharaon oublié mais désigne une zone humide d'importance nationale, inscrite à la convention du même nom. Pascal Bourguignon, Stéphane Hette et Jean Chevalier, trois artistes localisés autour du lac du Der, ont décidé de faire découvrir les richesses des étangs de champagne humide avec l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs. Ce dernier étant propriétaire et gestionnaire de 10 000 hectares de lacs de la zone Ramsar champenoise, avec le lac du Der, le lac du Temple, le lac et le parc naturel régional de la forêt d'Orient. Pascal Bourguignon observe et photographie la région depuis plus de 20 ans, du haut de son paramoteur ou depuis le bord des rives des lacs et étangs. Stéphane Hette quant à lui approche cette nature dans le détail d'une libellule, le fruit d'une fleur ou la fugacité d'un battement d'aile de papillon. Jean Chevalier synthétise le tout avec ses dessins d'ambiance réalisés sur le vif.

Exposition extérieure

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'est-éclair

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **102000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **20 novembre 2021**

P.10

Journalistes : **Rémy Fontaine**

Nombre de mots : **318**

Valeur Média : **2916€**

Les visiteurs au cœur de la nature

Rémy Fontaine Les amoureux des animaux et de la photographie ont rendez-vous jusqu'à demain à Montier-en-Der (Haute-Marne). La 24e édition du Festival international de la photographie animalière et de nature se tient, en effet, depuis jeudi. Les visiteurs peuvent découvrir les contenus proposés au sein de nombreux espaces, dont la moitié à Montier-en-Der. Le Cosec met en valeur principalement la biodiversité marine et la faune locale. La Région Grand Est et le Département de la Haute-Marne ont chacun un stand. Par ailleurs, l'ETPB Seine Grands Lacs et le Parc naturel régional de la forêt d'Orient présentent à l'extérieur, le site Ramsar «Etangs de Champagne Humide». Au centre du Cosec, l'agora propose onze conférences sur les quatre jours du festival. Ces tables rondes sont animées par le photographe et conférencier Rémy Marion. Le public a pu poser des questions lors de la seconde partie des différentes présentations. À quelques pas de là, les jeunes et moins jeunes se regroupent sous le chapiteau. Le public peut aller à la rencontre d'associations (Aspas, Greenpeace, Ifaw, etc.), d'organismes publics (Office français pour la biodiversité, Parc national des forêts, Office national des forêts, etc.) et de médias spécialisés (La salamandre, Chasseurs, d'image, etc.). Certains stands ont permis aux nombreux enfants présents de découvrir d'un autre œil la biodiversité. Le chapiteau accueille lui aussi des conférences. Le forum, plus petit que l'agora, a hébergé encore plus d'événements, avec 21 conférences en quatre jours. Le long du collège Jean-Renoir, les passants ont pu admirer l'exposition «Urgence climat, planète Nanuk», consacrée à la faune polaire. «Nanuq» signifie ours blanc en inuktitut (une langue des Inuits canadiens) et désigne aussi un esprit de la mythologie inuit. Jusqu'à ce dimanche 21 novembre. À Montier-en-Der surtout, mais aussi à Ceffonds, Droyes, Giffaumont-Champaubert, Vitry-le-François et Saint-Dizier. A partir de 10€, gratuit pour les moins de 14ans. https://www.photo-montier.org/ ou par téléphone au 0325557284.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

L'Ardennais

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **312000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **21 novembre 2021**

P.20

Journalistes : **N.C.**

Nombre de mots : **299**

Valeur Média : **2544€**

Dernière journée à Montier-en-Der

Les amoureux des animaux et de la photographie ont rendez-vous aujourd'hui encore à Montier-en-Der (Haute-Marne). La 24e édition du Festival international de la photographie animalière et de nature se tient, en effet, depuis jeudi et s'achèvera aujourd'hui en fin d'après-midi. Les visiteurs peuvent découvrir les contenus proposés au sein de nombreux espaces, dont la moitié à Montier-en-Der. Le Cosec met en valeur principalement la biodiversité marine et la faune locale. La Région Grand Est et le Département de la Haute-Marne ont chacun un stand. Par ailleurs, l'ETPB Seine Grands Lacs et le Parc naturel régional de la forêt d'Orient présentent à l'extérieur, le site Ramsar «Etangs de Champagne Humide». Au centre du Cosec, l'agora propose onze conférences sur les quatre jours du festival. Ces tables rondes sont animées par le photographe et conférencier Rémy Marion. Le public a pu poser des questions lors de la seconde partie des différentes présentations. Un pass découverte à 10€ est proposé aujourd'hui à partir de midi A quelques pas de là, les jeunes et moins jeunes se regroupent sous le chapiteau. Le public peut aller à la rencontre d'associations (Aspas, Greenpeace, Ifaw, etc.), d'organismes publics (Office français pour la biodiversité, Parc national des forêts, Office national des forêts, etc.) et de médias spécialisés (La salamandre, Chasseurs, d'image, etc.). Certains stands ont permis aux nombreux enfants présents de découvrir d'un autre œil la biodiversité. Le chapiteau accueille lui aussi des conférences. Le forum, plus petit que l'agora, a hébergé encore plus d'événements, avec vingt et une conférences en quatre jours. Le long du collège Jean-Renoir, les passants peuvent admirer l'exposition «Urgence climat, planète Nanuk», consacrée à la faune polaire. «Nanuq» signifie ours blanc en inuktitut (une langue des Inuits canadiens) et désigne aussi un esprit de la mythologie inuit.Rémy Fontaine

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'union

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **379000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **21 novembre 2021**

Journalistes : **RÉMY FONTAINE**

Nombre de mots : **543**

Valeur Média : **2684€**

SORTIR CE DIMANCHE

FESTIVAL PHOTOGRAPHIES

Dernière journée à Montier-en-Der

HAUTE-MARNE Il ne reste que quelques heures pour arpenter le 24e Festival international de la photographie animalière.

Le Cosec met en valeur principalement la biodiversité marine et la faune locale, mais également la faune tropicale.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'union

Dernière journée à Montier-en-Der

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **379000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **21 novembre 2021**

Journalistes : **RÉMY FONTAINE**

Nombre de mots : **543**

Valeur Média : **2684€**

L'ESSENTIEL

• **Où ?** le 24e Festival international de la photographie animalière et de nature se déroule à Montier-en-Der (Haute-Marne) mais aussi à Ceffonds, Droyes, Giffaumont-Champaubert, Vitry-le-François et Saint-Dizier.
• **Quand ?** dernier jour ce dimanche, de 9 à 18 heures.
• **Tarifs:** moins de 14 ans, gratuit ; de 14 à 18 ans, 13 € ; adultes, 16 €. Pass découverte ce dimanche après-midi à partir de 12 h : 10 €.
• **Infos:** 03 25 55 72 84 et www.photo-montier.org

Les amoureux des animaux et de la photographie ont rendez-vous aujourd'hui encore à Montier-en-Der (Haute-Marne). La 24e édition du Festival international de la photographie animalière et de nature se tient, en effet, depuis jeudi et s'achèvera aujourd'hui en fin d'après-midi. Les visiteurs peuvent découvrir les contenus proposés au sein de nombreux espaces, dont la moitié à Montier-en-Der.

Le Cosec met en valeur principalement la biodiversité marine et la faune locale. La Région Grand Est et le Département de la Haute-Marne ont chacun un stand. Par ailleurs, l'ETPB Seine Grands Lacs et le Parc naturel régional de la forêt d'Orient présentent à l'extérieur, le site Ramsar « Étangs de Champagne Humide ».

Au centre du Cosec, l'agora propose onze conférences sur les quatre jours du festival. Ces tables rondes sont animées par le photographe et conférencier Rémy Marion. Le public a pu poser des questions lors de la seconde partie des différentes présentations.

Un pass découverte à 10 € est proposé aujourd'hui à partir de midi

À quelques pas de là, les jeunes et moins jeunes se regroupent sous le chapiteau. Le public peut aller à la rencontre d'associations (Aspas, Greenpeace, Ifaw, etc.), d'organismes publics (Office français pour la biodiversité, Parc national des forêts, Office national des forêts, etc.) et de médias spécialisés (La salamandre, Chasseurs, d'image, etc.).

Certains stands ont permis aux nombreux enfants présents de découvrir d'un autre œil la biodiversité.

Le chapiteau accueille lui aussi des conférences. Le forum, plus petit que l'agora, a hébergé encore plus d'événements, avec vingt et une conférences en quatre jours.

Le long du collège Jean-Renoir, les passants peuvent admirer l'exposition « Urgence climat, planète Nanuk », consacrée à la faune polaire. « Nanuq » signifie ours blanc en inuktitut (une langue des Inuits canadiens) et désigne aussi un esprit de la mythologie inuit. ▢ RÉMY FONTAINE

PLUS DE 44 000 VISITEURS EN 2019

Cent expositions et plus de deux mille clichés sont, rappelons-le, à l'affiche de cette 24e édition du festival à Montier et dans sa région proche. Le programme est très dense, c'est pour cela qu'un guide est mis à disposition de chaque participant, avec le programme et un plan des lieux. Il est toutefois bon de flâner au milieu des allées sans but précis et se frayer un chemin parmi les visiteurs. Pour rappeler l'importance du festival : l'édition 2019 a accueilli plus de 44 000 visiteurs en quatre jours.

Tous droits réservés à l'éditeur

ENVIRONNEMENT

Centre France
LE JOURNAL DU CENTRE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 27281

Date : 12 octobre 2021

OPÉRATION LAC PROPRE À PANNECIÈRE, DIMANCHE

MONTIGNY-EN-MORVAN. Opération lac propre à Pannecière. L'AAPPMA de Château-Chinon La Truite Morvandelle, l'Association Morvan Carnassier, le club Carpe Château-Chinon, en partenariat avec les municipalités de Montigny-en-en-Morvan, Corancy, Chaumard et Ouroux-en-Morvan, et l'Établissement public territorial Seine Grands Lacs organisent une Opération lac propre, dimanche 17 octobre, de 9 h à 12 h. Ils donnent rendez-vous aux personnes qui désirent participer sur la plage de Bonin (commune de Montigny-en-Morvan). Les sacs seront fournis. En revanche, les participants devront apporter leurs bottes, leurs gants et leurs masques. L'apéritif sera offert aux participants s'ils sont détenteurs du pass sanitaire. Renseignements au 06.81.83.87.79. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

Centre France
LE JOURNAL DU CENTRE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 27281

Date : 21 octobre 2021

MONTIGNY-EN-MORVAN

Le volume de détritus orienté à la baisse

LAC DE PANNECIÈRE. Des bénévoles, les organisateurs et partenaires posant devant une partie des déchets collectés.

Une trentaine de bénévoles a participé à l'opération Lac propre organisée par La Truite Morvandelle (AAPPMA de Château-Chinon), avec le concours de l'Association Morvan Carnassier (AMC), le club Carpe Château-Chinon, en partenariat avec des partenaires publics (*) et privés locaux.

Dès 9 h, sur la plage de Bonin, en bordure du lac de Pannecière, où ils avaient rendez-vous avec les organisateurs, les bénévoles se sont partagé différents secteurs autour du lac, les lieux les plus fréquentés par les touristes, les pêcheurs et les promeneurs.

À midi, toutes les équipes de retour à Bonin étaient unanimes à constater, qu'au fil des années, il y a moins de détritus. « Nous avons ramassé, cette année, moins de cannettes, bouteilles et mégots... », précisait François Dubois, président de La Truite Morvandelle, qui, à l'image des participants, exprimait sa satisfaction de voir que les gens – pêcheurs, baigneurs et promeneurs – prennent conscience, au fil des ans, de la nécessité de ramasser leurs déchets.

En revanche, parmi les détritus ramassés se trouvaient encore de la ferraille, des pièces de voiture, une batterie, des sacs en plastique... Tous les détritus ont été triés pour être répartis dans les différents containers installés près du parking de la plage de Bonin, d'autres seront apportés à la déchetterie. ■

(*) L'Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs, les municipalités de Montigny-en-Morvan, Corancy et Chaumard.

Tous droits réservés à l'éditeur

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 25/10/2021
Heure : 14:08:53
Journaliste : Aude Richard

www.greenunivers.com
Pays : France
Dynamisme : 4

Visualiser l'article

UNITe veut se faire une place au soleil

Acteur historique de l'hydroélectricité, le groupe UNITe passe à l'offense dans le photovoltaïque. Avec moins de 20 MW de puissance installée en solaire, le groupe lyonnais fait encore figure de petit Poucet parmi les producteurs d'énergie renouvelable. Cela pourrait changer. Le président, Alexandre Albanel, fils du fondateur, nourrit des ambitions pour son entreprise familiale et vise les 200 MW de puissance photovoltaïque installée par an, un rythme à atteindre d'ici quatre ans.

L'hydroélectricité reste le cœur de métier du producteur. Avec 47 centrales en service, une en construction et deux appels d'offres remportés en 2021 (EPTB Seine grands lacs sur l'Aube de 500 kW et l'ONF Vallée de la Tarentaise de 1 MW), UNITe vise « quelques MW supplémentaires par an ». « Les projets en hydroélectricité mettent longtemps à émerger pour des petites puissances. On va faire le plus possible mais ce ne sera pas énorme », explique Stéphane Maureau, le directeur général recruté il y a deux ans pour accroître la part du photovoltaïque.

Refinancement pour dégager du *cash*

Pour changer de braquet sur le solaire, le groupe lyonnais a refinancé une partie de ses actifs en l'hydroélectricité. Cet été, il a procédé à une opération de refinancement de ses centrales pour un montant de 65 M€ auprès de la Société générale et de Bpifrance, ses deux actionnaires principaux au côté de la famille Albanel (51 %) et du fonds d'investissement Omnes . « Nous avons ainsi libéré une trésorerie importante pour nos projets. Aujourd'hui, la principale problématique est de sécuriser le foncier ».

Avec une trentaine de salariés déployés sur tout le territoire, notamment pour exploiter les centrales hydroélectriques, UNITe bénéficie d'un bon ancrage local. Dès fin 2022, il devrait avoir sécurisé le foncier pour installer 150 MW de panneaux solaires, essentiellement des parcs au sol de plus de 5 MW. Le producteur reste discret sur les lieux d'implantation. Il va mettre en service un parc expérimental de 250 kW à la Ferriere-Airoux, dans la Vienne afin de tester les différentes installations comme l'implantation verticale est-ouest. Le groupe

Tous droits réservés à l'éditeur

www.greenunivers.com
Pays : France
Dynamisme : 4

Date : 25/10/2021
Heure : 14:08:53
Journaliste : Aude Richard

Visualiser l'article

regarde également les opportunités à l'international, du côté de l'Irlande et de la Pologne. Pour continuer son développement dans le solaire, le développeur recrute un directeur financier et des prospecteurs fonciers.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'union

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **379000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **23 novembre 2021**

P.9

Journalistes : **MARIE CHARRIER**

Nombre de mots : **603**

Valeur Média : **2684€**

AMÉNAGEMENT

Une nouvelle mise en beauté pour les étangs

OUTINES ET ARRIGNY Débutés en 2016, les travaux de restauration des étangs viennent tout juste de se terminer. Zones humides périphériques au lac du Der, les sites peuvent désormais accueillir dans de meilleures conditions le grand public. Un nouvel observatoire a de surcroît été inauguré.

L'ESSENTIEL

- **Le conservatoire du littoral** réalise une série de travaux de restauration des étangs d'Outines et d'Arrigny, cofinancés par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.
- **De nombreux partenaires** ont par ailleurs participé à la conception du projet, notamment l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).
- **Après deux premières phases de travaux**, en 1996-1998 et 2006-2008, une troisième a démarré au cours de l'année 2016. Retardée en raison de la crise sanitaire, elle vient seulement de prendre fin.

MARIE CHARRIER

C'est un travail de fourmis, mûrement réfléchi en amont et dûment expliqué en aval. En concertation étroite notamment avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), l'Office national des forêts (ONF), l'EPTB Seine Grands Lacs et le Syndicat mixte, les services du Conservatoire du littoral et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie ont mis sur pied la troisième séquence de restauration des étangs d'Outines et d'Arrigny. Un chantier d'envergure, cela va sans dire. *« Nous avons trois missions : préserver la biodiversité en empêchant l'harmo-*

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'union

Une nouvelle mise en beauté pour les étangs

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **379000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **23 novembre 2021**

P.9

Journalistes : **MARIE CHARRIER**

Nombre de mots : **603**

Valeur Média : **2684€**

Agnès Vince et Jean-Philippe Deslandes ont notamment participé à l'inauguration du nouvel observatoire nord du Grand Coulon.

"Nous attentions cet observatoire avec impatience"

La longue-vue sur l'épaule et les jumelles en mains, une dizaine de passionnés d'ornithologie attend sagement de pouvoir emprunter pour la première fois le ponton menant à l'observatoire. Tous sont membres de Torcol, association de protection de la nature de Metz et habitués des abords du lac du Der depuis de nombreuses années. « *Nous venons ici depuis 2013 et nous avons connu la plateforme à partir de laquelle nous observions les oiseaux migrateurs* », indique Ghislain Barthelémy. En demande d'un nouvel observatoire, les amoureux de nature sont fin heureux de découvrir ce qui deviendra rapidement et à n'en pas douter leur lieu de prédilection. « *Nous savions qu'il ouvrait aujourd'hui, nous ne voulions pas louper ce moment* », glissent le président de l'association Christian Gaston et Didier Freyermuth. Leur patience a été récompensée.

750 000

Il s'agit, en euros, du montant global des travaux en 5 ans

nisation du milieu ; maintenir la fonction piscicole des sites ; et développer l'accueil du grand public », détaille Jean-Philippe Deslandes, délégué Lacs au Conservatoire du littoral, structure propriétaire du site.

En 2017, le chantier menant du parking de Der nature à l'observatoire des étangs d'Outines a été ainsi entièrement refait. D'une largeur d'1 m 50, il se veut accessible pour les familles sur une première partie avant qu' « *un barreau de liaison conduisant vers un espace plus intimiste et naturel* » ne prenne le relais. « *Une signalétique sera installée dans les années qui viennent, en lien avec l'OFB* », indique Julien Chojnowski, chargé de mission Lacs du Grand Est au sein du Conservatoire. Un exemple parmi d'autres des divers aménagements réalisés ces dernières années et salués par Agnès Vince, directrice nationale du Conservatoire du littoral. « *Notre rôle est délicat car nous devons à la fois préserver les zones humides et les rendre accessibles au plus grand nombre pour que la population puisse se reconnecter à la nature* », développe cette dernière, avant d'inaugurer l'observatoire nord du Grand Coulon. Une autre belle réussite du programme de restauration (voir ci-contre).

Tous droits réservés à l'éditeur

Web

L'union

www.lunion.fr

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **1259000**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

VISUALISER WWW L'ARTICLE

24 Novembre 2021
Journalistes : **Marie Charrier**
Nombre de mots : **3447**
Valeur Média : **3486€**

Visualiser l'article

Une nouvelle mise en beauté pour les étangs d'Outines et Arrigny

Débutés en 2016, les travaux de restauration des étangs viennent tout juste de se terminer. Zones humides périphériques au lac du Der, les sites peuvent désormais accueillir dans de meilleures conditions le grand public. Un nouvel observatoire a de surcroît été inauguré.

Diaporama:9photos;
https://www.lunion.fr/id315620/article/2021-11-22/une-nouvelle-mise-en-beaute-pour-les-etangs-doutines-et-arrigny

C'est un travail de fourmis, mûrement réfléchi en amont et dûment expliqué en aval. En concertation étroite notamment avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), **l'Office national des forêts** (ONF), l'EPTB Seine Grands Lacs et le Syndicat mixte, les services du Conservatoire du littoral et de l'Agence de l'eau Seine -Normandie ont mis sur pied la troisième séquence de restauration des étangs d'Outines et d'Arrigny. Un chantier d'envergure, cela va sans dire.

« Nous avons trois missions : préserver la biodiversité en empêchant l'harmonisation du milieu ; maintenir la fonction piscicole des sites ; et développer l'accueil du grand public » , détaille Jean-Philippe Deslandes, délégué Lacs au Conservatoire du littoral, structure propriétaire du site.

L'observatoire nord du Grand Coulon inauguré

En 2017, le chantier menant du parking de Der nature à l'observatoire des étangs d'Outines a été ainsi entièrement refait. D'une largeur d'1 m 50, il se veut accessible pour les familles sur une première partie avant qu' *« un barreau de liaison conduisant vers un espace plus intimiste et naturel »* ne prenne le relais.

« Une signalétique sera installée dans les années qui viennent, en lien avec l'OFB » , indique Julien Chojnowski, chargé de mission Lacs du Grand Est au sein du Conservatoire. Un exemple parmi d'autres des divers aménagements réalisés ces dernières années et salués par Agnès Vince, directrice nationale du Conservatoire du littoral. *« Notre rôle est délicat car nous devons à la fois préserver les zones humides et les rendre accessibles au plus grand nombre pour que la population puisse se*

Tous droits réservés à l'éditeur

Web

L'union

www.lunion.fr

Une nouvelle mise en beauté pour les étangs d'Outines et Arrigny

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **1259000**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

VISUALISER WWW L'ARTICLE

24 Novembre 2021
Journalistes : **Marie Charrier**
Nombre de mots : **3447**
Valeur Média : **3486€**

Visualiser l'article

reconnecter à la nature » , développe cette dernière, avant d'inaugurer l'observatoire nord du Grand Coulon. Une autre belle réussite du programme de restauration.

« Nous attentions cet observatoire avec impatience »

La longue-vue sur l'épaule et les jumelles en mains, une dizaine de passionnés d'ornithologie attend sagement de pouvoir emprunter pour la première fois le ponton menant à l'observatoire. Tous sont membres de Torcol, association de protection de la nature de Metz et habitués des abords du lac du Der depuis de nombreuses années. *« Nous venons ici depuis 2013 et nous avons connu la plateforme à partir de laquelle nous observions les oiseaux migrateurs »* , indique Ghislain Barthelémy. En demande d'un nouvel observatoire, les amoureux de nature sont fin heureux de découvrir ce qui deviendra rapidement et à n'en pas douter leur lieu de prédilection. *« Nous savions qu'il ouvrait aujourd'hui, nous ne voulions pas louper ce moment »* , glissent le président de l'association Christian Gaston et Didier Freyermuth. Leur patience a été récompensée.

750 000

Il s'agit, en euros, du montant global des travaux en 5 ans

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

PUISSANCE HYDRO

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Bimestrielle**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **Energie-Environnement**

Edition : **Decembre 2021 - janvier 2022 P.11**
Journalistes : **N.C.**
Nombre de mots : **155**
Valeur Média : **N.C.**

MARCHÉ

Appels d'offres

Deux consultations remportées par UNITe

Le développeur, présent depuis 35 ans en hydroélectricité, est lauréat de deux appels d'offres pour la création de deux centrales. La première se situe à Jessains sur l'Aube. Le syndicat mixte Seine Grands Lacs a confié au producteur d'énergie lyonnais la réalisation et l'exploitation d'une centrale de 500 kW. Le raccordement au réseau d'électricité étant validé, UNITe va pouvoir commencer les travaux de construction de la prise d'eau. L'investissement total s'élève à 1,5 M€. La deuxième centrale se situe dans la vallée de la Tarentaise, à Aime (Savoie). UNITe a remporté le marché proposé par l'Office national des forêts (ONF) pour la construction et l'exploitation d'une centrale de haute chute d'1 MW, soit 2 à 3 M€ d'investissement. Le producteur d'énergie, qui possède 47 centrales hydroélectriques, vise quelques MW supplémentaires de puissance installée chaque année en hydroélectricité et souhaite se développer rapidement dans le photovoltaïque (100 MW/an). ■

Tous droits réservés à l'éditeur

AUTRES

L'EAU MAGAZINE
Pays : FR
Périodicité : Semestriel

Date : Juin 2021
Page de l'article : p.20

Florence Daumas, nouvelle déléguée générale du Cercle Français de l'Eau

Florence DAUMAS, 43 ans, est la nouvelle déléguée générale du Cercle Français de l'Eau. Elle succède à Clotilde TERRIBLE que les membres du Bureau remercient chaleureusement pour le travail accompli depuis 2019.

Ingénieure de formation, Florence DAUMAS a débuté sa carrière dans le domaine du spatial avant d'engager une reconversion professionnelle dans l'Eau et l'Environnement pour comprendre l'organisation des territoires autour de ce bien commun qu'est l'eau. En 2015, elle intègre EPIDOR, l'Etablissement Public territorial du Bassin de la Dordogne, pour y mener des missions de gestion quantitative de la ressource en eau et participer à l'amélioration des connaissances, essentielles à la construction de politiques adaptées.

En 2018, Florence DAUMAS rejoint le groupe SUEZ pour assurer des missions de pilotage de projets sur des études de gouvernance et de disponibilité de la ressource sur les territoires. Cette perception technique et scientifique du domaine de l'eau a évolué vers un souhait de contribuer plus activement à bouger les lignes d'une politique toujours en mouvement.

Au sein du Cercle Français de l'Eau, Florence DAUMAS mettra en œuvre la stratégie et les axes opérationnels de l'association. Les perspectives pour 2021 s'orientent vers la reprise des rencontres entre acteurs avec l'organisation de petits déjeuners – débats en présentiel autour des problématiques de l'eau – notamment en agriculture en période de pénurie d'eau, et la programmation d'un colloque en fin d'année pour favoriser le partage d'expérience et décloisonner les échanges, au niveau national et européen. Les jeunes générations sont également impliquées au travers de partenariats entre les universités et les écoles sur des thématiques liées à l'eau et à l'environnement.

Tous droits réservés à l'éditeur

Centre France
LE JOURNAL DU CENTRE

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 27281

Date : 26 septembre 2021

Magazine

L'agenda halieutique

Une fin d'année chargée

Pour cette reprise des articles de pêche dominicaux, découvrons ensemble les principales informations de cette fin d'année 2021.

PÊCHE

À l'agenda, notez que le samedi 16 octobre aura lieu le premier Open Float tube carnassiers de l'étang de Vaux. La compétition se déroulera de 8 h à 17 h et la remise des prix aura lieu à 17 h 30. Les inscriptions sont déjà complètes mais il est possible de venir assister à cette compétition conviviale. Restauration et buvette sur place.

Bonne nouvelle pour les amateurs de sensations fortes. L'ensemble des travaux d'aménagement et de curage du futur carpodrome fédéral de Cercy-la-Tour sont enfin terminés. Désormais, l'étang est en phase de remplissage. L'ouverture au public sera conditionnée par l'importance des précipitations. La pêche sera gratuite et uniquement en no kill. Le cheptel sera constitué essentiellement de carpes d'une moyenne de 3 kg et de quelques gros spécimens dépassant les 15 kg.

Dans cette optique, une opération de prélèvement a eu lieu au lac de Pannecière. En effet, suite à la vidange du lac en 2011, la population de carpes a littéralement explosé atteignant des proportions inédites.

À titre d'exemple, 27 tonnes avaient été capturées lors des championnats de France de pêche de la carpe en 2018 alors que la biomasse totale du lac était, à la vidange, de 35 tonnes. Des études menées par l'EPTB Seine grands lacs et de multiples témoignages de pêcheurs ont mis en avant que cette surpopulation entrainait de nombreux dérèglements du milieu : dégradation de la qualité d'eau l'été, taux de croissance du cheptel quasi nul et déséquilibre dans la répartition des espèces.

ÉQUIPEMENT. L'ensemble des travaux d'aménagement et de curage du futur carpodrome fédéral de Cercy-la-Tour sont enfin terminés. PHOTO DR

Il a été décidé, sur demande de l'EPTB, en accord avec les principales associations de carpistes et l'AAPPMA locale, de procéder à un prélèvement ciblé de petites carpes. Celui-ci a eu lieu durant l'enduro 18112 au profit des orphelins de pompiers du 9 au 12 septembre. Sur les 6,8 t de prises enregistrés, 1,5 t de poissons, entre 2 et 4 kilos, ont été prélevés et stockés pour rejoindre le carpodrome cet hiver.

Autre action innovante menée par la Fédération de Pêche : la mise en place d'abris piscicoles dans les lacs et étangs. Si en début de saison les caches sont nombreuses (herbiers, arbres immergés, cailloux...), la baisse du niveau d'eau appelé « marnage », entraine les poissons dans des zones où les abris sont quasi inexistants. les juvéniles et poissons fourrages se retrouvent à la merci des prédateurs, notamment les cormorans.

Les carnassiers adultes, eux, manquent d'habitats. Si dans les étangs, la baisse du niveau d'eau est moindre, le manque de structures est tout aussi problématique. Des abris constitués de matière naturels (têtes d'arbres et rochers) seront immergés dans les zones initialement dépourvues de caches. Un suivi scientifique permettra de vérifier l'apport bénéfique de ces aménagements pour la faune aquatique. les résultats enregistrés dans d'autres départements sont spectaculaires. Les premiers travaux seront réalisés à Chaumeçon cet hiver. Suivront l'étang de vaux et le lac des Settons.

Toujours au rayon des travaux, une mise à l'eau va être créée à Tracy-sur-Loire et celle du peuplier seul à Nevers sera améliorée.

Dernière information, en cette fin d'année, auront lieu les élections des nouveaux bureaux d'AAPPMA. Ce sera l'heure de s'engager pour tous ceux qui souhaitent faire évoluer la pêche en apportant leurs idées. ■

Promotion offre d'automne

Dans le cadre de la politique de promotion de la pêche, la Fédération nationale a lancé depuis le 1er septembre, l'opération « offre d'automne ». Vous pouvez désormais acheter la carte de pêche « personne majeure » pour 40 au lieu de 80 euros, soit 50 % de réduction. Elle satisfera tout les retardataires ou ceux qui souhaitent découvrir la pêche en cette fin d'année.

Tous droits réservés à l'éditeur

lejdc.fr

www.lejdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Date : 26/09/2021
Heure : 15:08:58

Visualiser l'article

Une fin d'année chargée pour les pêcheurs de la Nièvre

L'ensemble des travaux d'aménagement et de curage du futur carpodrome fédéral de Cercy-la-Tour sont enfin terminés

Alors que la pêche en première catégorie est officiellement fermée depuis le 19 septembre, l'actualité ne manque pas pour les pêcheurs de la Nièvre.

À l'agenda, notez que le samedi 16 octobre aura lieu le premier Open float tube carnassiers de l'étang de Vaux. La compétition se déroulera de 8 h à 17 h et la remise des prix aura lieu à 17 h 30. Les inscriptions sont déjà complètes, mais il est possible de venir assister à cette compétition conviviale. Restauration et buvette sur place.

Le carpodrome de Cercy-la-Tour bientôt opérationnel

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 26/09/2021
Heure : 15:08:58

www.lejdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Bonne nouvelle pour les amateurs de sensations fortes. L'ensemble des travaux d'aménagement et de curage du futur carpodrome fédéral de Cercy-la-Tour sont enfin terminés. Désormais, l'étang est en phase de remplissage. L'ouverture au public sera conditionnée par l'importance des précipitations. La pêche sera gratuite et uniquement en no kill. Le cheptel sera constitué essentiellement de carpes d'une moyenne de 3 kg et de quelques gros spécimens dépassant les 15 kg.

Dans cette optique, une opération de prélèvement a eu lieu au lac de Pannecière. En effet, à la suite de la vidange du lac en 2011, la population de carpes a littéralement explosé atteignant des proportions inédites. À titre d'exemple, 27 t avaient été capturées lors des championnats de France de pêche de la carpe en 2018 alors que la biomasse totale du lac était, à la vidange, de 35 t.

Des études menées par l'EPTB Seine grands lacs et de multiples témoignages de pêcheurs ont mis en avant que cette surpopulation entraînait de nombreux dérèglements du milieu : dégradation de la qualité d'eau l'été, taux de croissance du cheptel quasi nul et déséquilibre dans la répartition des espèces.

Il a été décidé, sur demande de l'EPTB, en accord avec les principales associations de carpistes et l'AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) locale, de procéder à un prélèvement ciblé de petites carpes. Celui ci a eu lieu durant l'enduro 18112 au profit des orphelins de pompiers du 9 au 12 septembre. Sur les 6,8 t de prises enregistrés, 1,5 t de poissons, entre 2 et 4 kg, ont été prélevés et stockés pour rejoindre le carpodrome cet hiver.

Mise en place d'abris piscicoles
Autre action innovante menée par la fédération de pêche : la mise en place d'abris piscicoles dans les lacs et étangs. Si en début de saison les caches sont nombreuses (herbiers, arbres immergés, cailloux...), la baisse du niveau d'eau appelé « marnage », entraîne les poissons dans des zones où les abris sont quasi inexistants. Les juvéniles et poissons fourrages se retrouvent à la merci des prédateurs, notamment les cormorans.

Les carnassiers adultes, eux, manquent d'habitats. Si dans les étangs, la baisse du niveau d'eau est moindre, le manque de structures est tout aussi problématique. Des abris constitués de matière naturels (têtes d'arbres et rochers) seront immergés dans les zones initialement dépourvues de caches. Un suivi scientifique permettra de vérifier l'apport bénéfique de ces aménagements pour la faune aquatique. Les résultats enregistrés dans d'autres départements sont spectaculaires. Les premiers travaux seront réalisés à Chaumeçon cet hiver. Suivront l'étang de vaux et le lac des Settons.

Toujours au rayon des travaux, une mise à l'eau va être créée à Tracy-sur-Loire et celle du Peuplier-Seul à Nevers sera améliorée.

Dernière information, en cette fin d'année auront lieu les élections des nouveaux bureaux d'AAPPMA. Ce sera l'heure de s'engager pour tous ceux qui souhaitent faire évoluer la pêche en apportant leurs idées.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 22877

Date : 04 aout 2021
Page de l'article : p.8

Les « agris » mettent les pieds dans l'eau

«On préfère préserver Paris que l'agriculture!»

Les agriculteurs aubois lient plusieurs causes pour expliquer les inondations régulières de leurs champs. Parmi elles, la gestion des lacs-réservoirs, par l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, et des barrages à Nogent-sur-Seine et Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), par les Voies navigables de France. Pour les lacs, dont le réservoir Aube a été rempli d'une manière exceptionnelle, ils craignent un relâchement d'une partie d'eau accumulée qui file jusqu'au Nogentais, épargné jusqu'ici par les crues. Une option réfutée par le gestionnaire (voir par ailleurs). Pour les barrages, ils demandent une (légère) ouverture des vannages pour, au contraire, laisser filer un peu d'eau vers la capitale. «On préfère préserver Paris plutôt que l'agriculture, alors que nous sommes égaux (sic)», soulignait avec dépit un participant à la récente réunion de Lassicourt, organisée par la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

L'entretien pose problème, des rivières aux fossés

Mais l'exploitation des lacs-réservoirs et de la Seine n'est pas leur seule cible. Leur autre terrain d'attaque concerne l'insuffisance, voire l'absence d'entretien de nombreux cours d'eau de l'Aube, des rivières aux... fossés. Un discours également entendu du côté de Bar-sur-Aube, lors de la crue dans le quartier de la gare le 15 juillet dernier. Les agriculteurs n'hésitent pas non plus à mettre en cause la domination d'une idéologie «verte» totalitaire, qui les empêcherait d'agir dans ce sens. Ils le reconnaissent eux-mêmes, l'accumulation des phénomènes climatiques exceptionnels depuis 2012 les amène à réfléchir sur leur métier, les propres modèles culturaux, que ce soit en termes de techniques ou de sols plus résistants (voir par ailleurs). Dans le même temps, ils estiment que cette problématique invite aussi toute la société à réfléchir sur cette question. Tout en proposant des alternatives afin d'éviter que l'enchaînement des indemnisations se poursuive (voir notre édition du 31 juillet).

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 22877

Date : 02 aout 2021
Page de l'article : p.25
Journaliste : Anne-Claire Gross

Sauver Paris de la noyade

Anne-Claire Gross Faites un bond en arrière, il y a pas loin d'un siècle. Un sujet occupe toutes les conversations: la création d'un lac-réservoir dans la forêt d'Orient. Les Aubois ne parlent plus que de ça, et peu en bien. C'est notamment à l'ingénieur Henri Chabal que l'on doit l'idée de construire plusieurs vastes barrages-réservoirs pour préserver la région parisienne des crues. La crue de 1910 a marqué les esprits. Plusieurs lacs-réservoirs dans l'Aube (Orient, Amance et Temple), mais aussi du côté de la Marne (lac du Der) ou de la Nièvre (lac de Pannecière) doivent remédier aux crues dans la région parisienne, mais d'autres idées plus «farfelues» ont aussi été envisagées. «Il avait été question de dévier la Seine, ou de renvoyer l'eau dans la Loire», indique Marc Delannoy, directeur des aménagements hydrauliques de Seine Grands Lacs, établissement public territorial de bassin (EPTB) gérant les lacs-réservoirs. Le projet a mauvaise presse dans le département. Dès les années 1930, des pamphlets s'opposent à ce qui est communément appelé le «plan Chabal». Parmi les arguments évoqués: la perte du massif forestier et des emplois agricoles. Dès 1956, un syndicat de protection du bassin de la Haute-Seine et de l'Aube est créé à Troyes avec pour but de combattre le projet parisien de lac-réservoir. Et pourtant, si l'opposition est présente, les voisins marnais sont plus virulents et ne veulent pas de ce qu'est aujourd'hui le lac du Der dont la construction a noyé des villages entiers. «Il aurait dû être construit avant le lac d'Orient» mais ce n'est qu'en 1974, qu'il sera mis en eau. Si le lac d'Orient n'a pas englouti de villages en 1966, il a submergé quelques fermes. Une poignée d'irréductibles ont tenté de résister... Des souvenirs remontent en évoquant cette période charnière? N'hésitez pas à nous en faire part par mail à acgross@lest-eclair.fr

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 22877

Date : 05 aout 2021
Page de l'article : p.14
Journaliste : Anne-Claire Gross

Environnement métamorphosé

Anne-Claire Gross J'avais 10 ans, je me souviens des arbres tombés. Tout gamin, on allait voir tous les jours, c'était spectaculaire. Toute cette forêt détruite, c'est 2300ha de forêt (et de prés) par terre. Les engins arrachaient des chênes d'un mètre de diamètre, plusieurs fois centenaires, que vous verrez plus jamais. Faut voir la nature être détruite, il y avait les étangs, les arbres... J'ai vu des arbres comme ça (il écarte largement les bras), et crac... Ça fait mal au cœur.» «Les engins arrachaient des chênes d'un mètre de diamètre, plusieurs fois centenaires, que vous verrez plusjamais.» Pascal Bourgoin Pascal Bourgoin habitait alors à Mesnil-Saint-Père, et même s'il était enfant, la naissance du lac, il s'en souvient comme si c'était hier. Il y a soixante ans, l'aspect environnemental était loin d'être une priorité. «Ils terrassaient pour engloutir les arbres, ou alors ils passaient avec une citerne à fioul et brûlaient les arbres comme ça. Aujourd'hui, on n'aurait plus le droit de faire ça.» «Les lois de protection de la nature n'existaient pas, confirme Thierry Tournebize, directeur adjoint du Parc naturel régional de la forêt d'Orient, responsable du pôle patrimoine et conservateur des réserves naturelles. Des espèces végétales et animales liées aux forêts, aux haies, aux prairies, aux plans d'eau ont disparu. L'alouette des champs et la caille des prairies humides ont disparu. Le busard des roseaux a disparu car il n'y a plus d'étang.» Si une certaine faune et flore a disparu, une autre s'est accaparée ce nouvel espace. «Le lac favorise la halte migratoire et les effectifs de grues, oies, cygnes... C'est devenu un haut lieu ornithologique dès l'année suivant la création du lac.La nature peut avoir une capacité de résilience impressionnante», s'émerveille Thierry Tournebize. Si bien que, dans l'imaginaire collectif, « on a l'impression que les lacs ont toujours été là. Les saules sur les bords avec leurs racines dans l'eau sont venus tout seuls.» «Le lac est devenu un haut lieu ornithologique dès l'année suivant la création du lac.» Thierry Tournebize Dans les forêts qui entourent le lac vivent aujourd'hui des animaux que l'on ne trouvait pas auparavant. « Il n'y avait pas de population d'ongulés sauvages comme aujourd'hui. » Cerfs et sangliers ont été introduits par des chasseurs, au même titre que des pêcheurs ont introduit des poissons et notamment des silures dans le lac - mais «l'impact des silures n'est pas forcément bon». Aujourd'hui, les populations de cerfs et sangliers sont conséquentes, et «l'Etat demande qu'on en limite le nombre». La faune piscicole, elle, fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'EPTB Seine Grands Lacs, en particulier lorsque le niveau du lac doit être baissé rapidement. «On effectue des pêches de sauvegarde par le biais de pêcheurs», car certains poissons se logent tout particulièrement dans le port de Mesnil-Saint-Père qui constitue une poche d'eau. La notion environnementale dont on ne se préoccupait guère à la création du lac est devenue essentielle, au fil du temps, pour le territoire du Parc naturel de la forêt d'Orient. En 2002, environ 1560ha de zones lacustres et de forêts humides sont classés réserve naturelle nationale (lire par ailleurs). Située sur la partie nord-est du lac, bordée par la presqu'île de la Petite Italie, la navigation y est interdite. Cette Petite Italie, une avancée qui ressemble étrangement au pays voisin, dessine d'ailleurs une particularité du lac. Le relief a permis à une bande de terre d'échapper à la montée de l'eau en 1966. Et désormais, on aime à s'y promener. Entre le bleu de l'eau et le vert de la forêt, le lac et ses abords sont devenus un lieu touristique de prédilection. Des souvenirs, des photos de ce qu'était le paysage désormais englouti par le lac ? Contactez-nous par mail à acgross@lest-eclair.fr

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 30 septembre 2021
Page de l'article : p.7
Journaliste : MARIE CHARRIER

TOURISME

Dormir sur l'eau, ce sera bientôt possible au lac

LAC DU DER Étienne Pörting et son associé Éric Jeanson ouvriront dans quelques mois une chambre d'hôte atypique sur le bassin sud du lac du Der. Leur houseboat, arrivée cet été en provenance d'Allemagne, devrait accueillir ses premiers locataires début 2022.

MARIE CHARRIER

Sur le tranquille bassin sud du lac du Der, seul le bruit d'une perceuse vient rompre le silence. Étienne Pörting et Éric Jeanson s'affairent à réaliser leur ponton. Ce dernier doit enjamber les roseaux qui bordent le rivage pour ne pas perturber la faune locale et répondre ainsi au cahier des charges fixé par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). À quelques brasses de là, la houseboat et ses 9 tonnes se laissent observer, notamment par quelques cyclistes curieux. *« L'hébergement flottant vient d'Allemagne et a été livré au début de l'été. Depuis nous l'aménageons (voir ci-dessous) »*, explique Étienne Pörting, électricien et bricoleur à ses heures perdues.

"J'aime la vie sur l'eau du lac. Je veux proposer cette expérience aux gens, leur offrir des moments paisibles, loin de tout"
Étienne Pörting

Le projet qu'il mûrit depuis cinq ans commence enfin à prendre corps. D'ici quelques mois, un nouvel hébergement insolite sera ainsi proposé aux touristes. *« Il m'a fallu deux ans pour obtenir toutes les autorisations, notamment celles de l'EPTB (Établissement public territorial de bassin) Seine Grands Lacs, propriétaire du lac, du Syndicat mixte, de la sous-préfecture et de la LPO. »*

Entre-temps, le jeune quadragénaire s'est associé à Éric Jeanson, agriculteur à la retraite, résidant comme son cadet dans le village de Giffaumont-Champaubert. *« Nous sommes un binôme complémentaire »*, confirme avec le sourire le sexagénaire, qui aura pour rôle de suppléer son associé dans l'accueil des voyageurs lors du lancement de l'activité dans quelques mois. *« J'aimerais pouvoir ouvrir au printemps 2022, je veux attendre le bon moment »*, poursuit Étienne Pörting, précurseur à l'échelle du Der, *« un lieu qui m'a plu par la diversité d'ambiances qu'il offre »*.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 30 septembre 2021
Page de l'article : p.7
Journaliste : MARIE CHARRIER

Acquis pour la somme de 70 000 €, le logement flottant est arrivé d'Allemagne du Nord début juillet, pour la plus grande joie d'Étienne Pörting et son associé Éric Jeanson.

Une petite maison flottante avec tout le confort d'une grande

« Après un voyage d'un an au Canada, je suis venu habiter dans le corps de ferme de mes grands-parents maternels à Giffaumont. Je voulais voyager mais je suis finalement resté. Le lac m'a bien plu. » Mordu de nature, le Franco-Allemand a vite senti le potentiel du site et flairé le bon filon des houseboats, concept en plein développement en Allemagne qui s'est imposé à lui après avoir écumé plusieurs salons nautiques. *« J'ai un voilier, j'aime la vie sur l'eau du lac. Je veux proposer cette expérience aux gens, leur offrir des moments paisibles, loin de tout. »*

Quelques heures, hors du temps, *« comme dans une bulle »*, pour être aux premières loges d'un spectacle unique renouvelé chaque jour. *« Ici, dans le bassin sud, il y a moins d'agitation et plus de place pour la nature. En plus, le niveau d'eau reste pratiquement le même toute l'année. »* Nul besoin dès lors de déplacer le logement flottant, ancré dans le lac grâce à quatre plots en béton.

Avec ses 36 m² habitables, sa longue terrasse de 24 m² et son toit terrasse, la future houseboat du lac du Der a des arguments à faire valoir. Composée de deux chambres (à chaque extrémité de la plate-forme), d'une pièce à vivre équipée d'une kitchenette, d'un frigo et d'un micro-onde, ainsi que d'une salle de bain avec douche, le logement pourra accueillir 4 personnes. *« Il nous reste encore à faire des ajustement à l'intérieur et à l'extérieur, à installer la canisse pour la pergola de la terrasse et surtout aménager le toit »*, énumère Étienne Pörting, en faisant le tour du propriétaire. Un filet de style catamaran devrait également être suspendu au-dessus de l'eau pour offrir un coin de détente original et relaxant. *« Une passerelle permettra d'accéder au logement depuis le ponton. L'idée est qu'elle puisse être retirée facilement pour que les visiteurs soient coupé du reste du monde »*, sourit le porteur du projet.

La houseboat viendra s'ajouter aux offres touristiques autour du lac.

AUCUN IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La houseboat s'inscrit de surcroît dans une démarche écologique, chère au porteur de projet originaire d'Outre-Rhin. *« Le logement ne rejette rien dans le lac et dispose d'un réservoir de 450 litres d'eau propre et d'une micro-station de traitement des eaux usées d'une capacité de 2 500 litres. Ce qui justifie aussi le prix de la location, ce n'est pas que 4 murs et des fenêtres. »* Le tarif d'une nuitée devrait ainsi s'élever à 150 € l'hiver et 179 € à la haute-saison pour une échappée en pleine nature inoubliable. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 22877

Date : 04 octobre 2021
Page de l'article : p.14
Journaliste : J.-F.L.

On pourra bientôt dormir sur l'eau

Dormir sur l'eau, se faire bercer par quelques modestes vagues, voilà un rêve qui va bientôt pouvoir être concrétisé sur le lac du Der, sur la partie sud du bassin. Etienne Pörting et Eric Jeanson sont sur le point de finaliser le projet en terminant notamment un ponton en bois. A quelques mètres, se trouve le house-boat. «L'hébergement flottant vient d'Allemagne et a été livré au début de l'été. Depuis, nous l'aménageons», confie Etienne Pörting. Ce projet mûrit depuis cinq ans. Il a fallu deux ans pour obtenir les autorisations de l'Etablissement Seine Grands Lacs, de l'État et de la Ligue de protection des oiseaux. L'activité sera prochainement lancée, sans doute au printemps 2022. La barque propose 36m2 habitables et une terrasse de 24 m2. Elle est composée de deux chambres et d'une pièce de vie équipée d'une kitchenette, d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes. Et bien entendu d'une salle de douche. Elle peut accueillir quatre personnes. Objectif de ce house-boat: réaliser une expérience paisible, loin de tout. Quelques heures hors du temps en quelque sorte. Le tarif devrait se situer autour de 150€ en hiver et 179€ en haute saison.J.-F.L.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'est-éclair

VISUALISER L'ARTICLE

Date : 05/10/2021
Heure : 09:23:13
Journaliste : J.-F.L.

vw.lest-eclair.fr
ays : France
rnamisme : 75

Visualiser l'article

On pourra bientôt dormir sur lac du Der

Dormir sur l'eau, se faire bercer par quelques modestes vagues, voilà un rêve qui va bientôt pouvoir être concrétisé sur le lac du Der, sur la partie sud du bassin.

Étienne Pörting et Éric Jeanson sont sur le point de finaliser le projet en terminant notamment un ponton en bois. À quelques mètres, se trouve le house-boat. « L'hébergement flottant vient d'Allemagne et a été livré au début de l'été. Depuis, nous l'aménageons », confie Étienne Pörting. Ce projet mûrit depuis cinq ans. Il a fallu deux ans pour obtenir les autorisations de l'Établissement Seine Grands Lacs, de l'État et de la Ligue de protection des oiseaux. L'activité sera prochainement lancée, sans doute au printemps 2022. La barque propose 36 m2 habitables et une terrasse de 24 m2. Elle est composée de deux chambres et d'une pièce de vie équipée d'une kitchenette, d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes. Et bien entendu d'une salle de douche. Elle peut accueillir quatre personnes. Objectif de ce house-boat : réaliser une expérience paisible, loin de tout. Quelques heures hors du temps en quelque sorte. Le tarif devrait se situer autour de 150 € en hiver et 179 € en haute saison.

Tous droits réservés à l'éditeur

Est éclair Abonnés

VISUALISER WWW L'ARTICLE

Date : 05/10/2021
Heure : 09:53:24

nne.lest-eclair.fr
s : France
amisme : 75

Visualiser l'article

On pourra bientôt dormir sur lac du Der

Dans quelques mois, une chambre d'hôte, située sur le lac du Der, sera proposée par Étienne Pörting et Éric Jeanson. Pour une nuit forcément atypique.

Dormir sur l'eau, se faire bercer par quelques modestes vagues, voilà un rêve qui va bientôt pouvoir être concrétisé sur le lac du Der, sur la partie sud du bassin. Étienne Pörting et Éric Jeanson sont sur le point de finaliser le projet en terminant notamment un ponton en bois. À quelques mètres, se trouve le house-boat. « L'hébergement flottant vient d'Allemagne et a été livré au début de l'été. Depuis, nous l'aménageons », confie Étienne Pörting. Ce projet mûrit depuis cinq ans. Il a fallu deux ans pour obtenir les autorisations de l'Établissement Seine Grands Lacs, de l'État et de la Ligue de protection des oiseaux. L'activité sera prochainement lancée, sans doute au printemps 2022. La barque propose 36 m2 habitables et une terrasse de 24 m2. Elle est composée de deux chambres et d'une pièce de vie équipée d'une kitchenette, d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes. Et bien entendu d'une salle de douche. Elle peut accueillir quatre personnes. Objectif de ce house-boat : réaliser une expérience paisible, loin de tout. Quelques heures hors du temps en quelque sorte. Le tarif devrait se situer autour de 150 € en hiver et 179 € en haute saison.

Le house-boat est situé sur le bassin sud du lac du Der. Le house-boat est situé sur le bassin sud du lac du Der.

Tous droits réservés à l'éditeur

La pêche des CARNASSIERS

Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Novembre 2021 - janvier 2022

Opération export de carpes de Pannecière : une gestion directe du milieu aquatique

Un constat commun entre l'AAPPMA, gestionnaire la Truite Morvandelle, le Club Carpe de Château-Chinon, l'EPTB Seine Grands Lacs (propriétaire du lac de Pannecière) et la Fédération de Pêche de la Nièvre révèle une énorme quantité de petites carpes dans le lac. Cette population, issue de deux années de reproduction (habituellement infructueuse) lors de la phase de travaux sur le barrage et le maintien d'un niveau plus bas que d'habitude, a entrainé une occupation importante de l'espace de vie disponible dans le milieu. Cette « colonisation » s'est faite au détriment des autres espèces et des carpes adultes qui avaient été, à l'époque, stockées dans d'autres étangs puis remises dans le lac au moment de son remplissage.

Cette énorme population de carpes entraîne une croissance faible des individus et joue sur l'équilibre naturel entre espèces avec, entre autre, un frein sur le développement des carnassiers.

Les échanges avec les nombreux carpistes fréquentant Pannecière nous amènent également à constater que la moyenne de poids des prises est bien plus faible que dans d'autres plans d'eau, même si certaines techniques trouvent ici toute leur ampleur, comme la pêche en surface (au zig) ou la pêche au coup. La capture des gros poissons est ainsi compliquée et les amateurs de carpes « trophées » délaissent peu à peu Pannecière. Loin d'être complètement négatif, avec un engouement pendant plusieurs années des pêcheurs au coup et des spécialistes de la pêche de la carpe en surface, ce « carpodrome » géant est actuellement en train de perdre en intérêt, avec des poissons encore bien présents, mais plus éduqués et moins mordeurs.

Tous droits réservés à l'éditeur

La pêche des CARNASSIERS

Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Novembre 2021 - janvier 2022

Sans vidange du lac, le seul moyen de « gérer » le peuplement piscicole émane des possibilités d'enlèvement d'une partie des poissons capturés lors de concours de pêche.

L'organisation d'enduros carpe donne l'occasion de tester ce mode de gestion. Le but est d'exporter une partie des carpes en dessous de 3-4 Kg, prises par les compétiteurs et stockées momentanément en bourriches anglaises. Des agents de la Fédération, aidés par quelques bénévoles de l'AAPPMA de Château-Chinon et du personnel de l'EPTB Seine Grands Lacs, passent récupérer les poissons deux fois par jour afin de les emmener vers d'autres milieux du réseau associatif réciprocitaire, dont un carpodrome fédéral ouvert à tous sans supplément.

Le but n'est bien évidemment pas de nuire à la qualité de pêche, mais bien de l'améliorer en évitant une saturation totale du milieu et en essayant d'équilibrer un peu plus le peuplement piscicole pour la satisfaction de toutes les catégories de pêcheurs. Cette opération se doit d'être exemplaire pour le bien être des poissons et toutes les mesures de précautions seront prises : stockage limité en nombre dans les bourriches, surveillance de leur état de santé, transport dans cuves adaptées avec oxygène etc... Toutes les carpes supérieures à 3-4 Kg et toutes celles capturées au-delà des possibilités de stockage en bourriche dans de bonnes conditions sanitaires seront remises à l'eau sur place.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Péridocité : **Quotidienne**

Audience : **78000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **05 novembre 2021**

P.10

Journalistes :

Nombre de mots : **491**

Valeur Média : **254€**

DER

GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Villages engloutis : Christian Collot reste président de l'association

L'Association pour la conservation et le maintien du souvenir des communes de Nuisement-aux-Bois, Chantecoq, Champaubert-aux-Bois, et pour la sauvegarde de l'église de Champaubert a tenu, samedi 30 octobre, son assemblée générale en mairie de Giffaumont-Champaubert, sous la présidence de Christian Collot et en présence d'une vingtaine d'adhérents, de Jean-Pierre Calabrese, maire de Giffaumont-Champaubert, d'Alain Bouché, maire de Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Florence Loiselet, conseillère départementale de la Marne.

Après une minute de silence en souvenir des adhérents décédés au cours de l'année, la trésorière a donné lecture du compte d'exploitation en soulignant qu'en raison des contraintes résultant de la pandémie de la covid, aucune dépense importante n'a été réalisée. En conséquence, le budget est en équilibre. Les traditionnels comptes-rendus moral et financier ont été validés à l'unanimité. L'association compte 82 adhérents

Le président a indiqué qu'il n'y aurait pas de cotisation à verser par les adhérents pour l'année 2021. Pour 2022, le montant de la cotisation sera inchangé.

Le président, Christian Collot, entouré des membres du bureau.

La messe du souvenir aura lieu samedi 25 juin 2022, à 10 h 30, en l'église de Nuisement.

Travail de mémoire

La réunion de travail a permis de nombreux échanges portant sur différents sujets, notamment l'implantation des panneaux rappelant la localisation des villages engloutis. L'EPTB Seine Grands Lacs s'est opposé à cette demande. Un contact sera pris à avec l'office du tourisme du lac du Der pour étudier et résoudre ce litige. Puis Daniel Dautel a souhaité que des dispositions soient étudiées pour pérenniser l'association du souvenir puisque les anciens habitats sont devenus peu nombreux. En effet, il convient, selon l'orateur, de perpétuer le souvenir des habitants qui ont soufferts de voir leur villages engloutis sous les eaux du lac. Les personne souhaitant apporter leur concours dans le maintien du souvenir des communes de Nuisement-aux-Bois, Chantecoq, Champaubert-aux-Bois, peuvent prendre contact avec les membres de l'association.

Ensuite, il est intervenu pour prévoir la mise en valeur des œuvres religieuses provenant des églises. Il souhaite que l'association étudie une autre destination des œuvres de grande valeur, notamment l'exposition au public.

Pour l'association, il ne faut pas oublier tous ceux qui ont soufferts en voyant leur village détruit et la submersion de leur propriété. Le devoir de mémoire passe par la participation active des acteurs touristiques, mais aussi des touristes qui séjournent au lac du Der afin que le public n'oublie pas l'exode subi par les habitants des villages

Enfin le maire a invité l'association a participer aux manifestations commémorant les 50 ans d'existence du lac du Der, en 2022.

L'assemblée générale s'est achevée par le renouvellement du conseil d'administration.

La composition du bureau

Christian Collot, président ; Noëlle Carminati, vice-présidente ; Evelyne Collot, secrétaire ; Edwige Schmith, secrétaire adjointe ; Joaquine Lambert, trésorière ; Odile Desbois, trésorière adjointe.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'union

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Péridocité : **Quotidienne**

Audience : **379000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **13 novembre 2021**

P.14

Journalistes : **SANDRINE MONIN**

Nombre de mots : **339**

Valeur Média : **1342€**

MÉMOIRE

Entretenir les villages disparus

GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT Christian Collot a été réélu président de l'Association pour la conservation et le maintien du souvenir des villages engloutis par le lac du Der.

L'assemblée générale de l'association qui lutte pour préserver le souvenir des villages engloutis a été très suivie.

De notre correspondante **SANDRINE MONIN**

L'association pour la conservation et le maintien du souvenir des communes de Nuisement-aux-Bois, Chantecoq, Champaubert-aux-Bois, et pour la sauvegarde de l'église de Champaubert a fait son assemblée générale récemment en présence d'une vingtaine d'adhérents. Étaient également de la partie Jean-Pierre Calabrese, maire de Giffaumont-Champaubert, Alain Bouché, maire de Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Florence Loiselet, conseillère départementale de la Marne. Le président, Christian Collot, a indiqué qu'il n'y aura pas de cotisation à verser par les adhérents pour l'année 2021. Pour 2022, le montant de la cotisation sera inchangé. La messe du souvenir aura lieu samedi 25 juin 2022, à 10 h 30, en l'église de Nuisement. L'assemblée a pu aborder plusieurs sujets, comme l'implantation des panneaux rappelant la localisation des villages engloutis. L'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs s'est opposé à cette demande.

LITIGE AVEC LE GESTIONNAIRE DU LAC

Un contact sera pris avec l'office du tourisme du lac du Der pour étudier et résoudre ce litige qui persiste. Daniel Dautel a souhaité que des dispositions soient étudiées pour pérenniser l'association du souvenir puisque les anciens habitants âgés disparaissent petit à petit. « *Il est important de perpétuer le souvenir des habitants qui ont souffert de voir leurs villages engloutis sous les eaux du lac* », signale-t-il. Daniel Dautel songe également à mettre en valeur les œuvres religieuses provenant des églises. Il souhaite que l'association étudie une autre destination des œuvres de grande valeur, dans le but de les exposer et de perpétuer la mémoire des villages disparus avec le creusement du lac, devenu outil touristique. La réunion s'est terminée avec le renouvellement du conseil d'administration. Christian Collot a été réélu président.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

l'est-éclair

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **102000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **20 novembre 2021**

P.19

Journalistes : **N.C.**

Nombre de mots : **523**

Valeur Média : **4374€**

Nouveau conseil d'administration pour les pêcheurs des lacs d'Orient

Si certaines societes de pêche du département ont du mal à renouveler faute de candidats leur conseil d'administration, ce n'est pas le cas de l'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) des lacs de la forêt d'Orient. Samedi dans l'accueillante salle des fêtes de Saint-Parres-aux-Tertres où se déroulait une assemblée générale extraordinaire uniquement consacrée au renouvellement du conseil d'administration, ils étaient en effet 25 candidats pour 15 places à solliciter les suffrages des quelque 160 membres actifs présents sous les yeux du président fédéral Benoît Brévot. Visiblement «l'avenir et la gestion future des lacs interpellent de nombreux pêcheurs ce qui est un gage pour l'avenir», s'est félicité le président sortant Eric Bailly-Basin. Avant de passer au vote à bulletin secret en respectant une procédure rigoureuse, Eric Bailly-Basin s'est appliqué à rappeler aux candidats les enjeux du scrutin et la manière dont les nouveaux élus devront s'acquitter de leur futur mandat.

Répondre aux attentes de tous les pêcheurs

Il est vrai que le climat n'est pas toujours apaisé sur les lacs et encore moins sur les réseaux sociaux. «Être administrateur, cela induit des responsabilités, cela nécessite une approche de gestionnaire qui ne saurait se satisfaire d'une vision restrictive. Une AAPPMA regroupe l'ensemble des membres adhérents et doit répondre aux attentes de tous les pêcheurs quel que soit leur mode de pêche ou leur âge. Ceux qui seront élus devront par respect pour leur élection se soumettre à l'exigence d'une gestion sans discrimination», a rappelé le président sortant. «Une AAPPMA regroupe l'ensemble des membres adhérents et doit répondre aux attentes de tous les pêcheurs...» Le président Eric Bailly-Basin Et ce d'autant plus que si la qualité halieutique de nos lacs est unanimement reconnue au plan national, «c'est aussi parce que les anciens si souvent décriés ont su par le passé donner quitus à la gestion mise en place». Pour ceux qui l'ignorent ou l'oublient, Eric Bailly-Basin a aussi rappelé qu'il ne suffit pas que le conseil d'administration prenne une décision pour qu'elle puisse s'appliquer. «Rien ne peut se faire ou ne sera acté sans nos partenaires institutionnels car nous ne sommes que locataires. Si Seine Grands Lacs n'a renouvelé notre convention que pour trois ans, c'est parce qu'elle voulait s'assurer que la nouvelle équipe en place maintiendrait le rapport de confiance et le relationnel existant.» «L'AAPPMA des lacs doit aussi travailler en harmonie avec le conseil départemental, le Parc naturel, la direction des territoires et l'Office français de la biodiversité (OFB) ce qui nécessite diplomatie et sens du compromis. Ce fut le cas par le passé lorsque l'AAPPMA avait réussi à obtenir la pêche au-delà du 1er novembre en concédant l'obligation du no kill», a poursuivi le président.

Les sortants confirmés

Ces vérités rappelées, le scrutin a pu se dérouler. Le président Brevot a profité du temps du dépouillement pour faire le point sur l'actualité halieutique et a notamment évoqué la réflexion sur les «fenêtres de captures» souhaitées par certains. Les urnes ont finalement livré leur verdict. Les sept administrateurs sortants ont été confirmés, Eric Bailly-Basin ayant quasiment obtenu l'unanimité des suffrages.

Tous droits réservés à l'éditeur

Web

l'est-éclair

www.lest-eclair.fr

Nouveau conseil d'administration pour les pêcheurs des lacs d'Orient

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **336318**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

20 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **3765**
Valeur Média : **1011€**

Nouveau conseil d'administration pour les pêcheurs des lacs d'Orient

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, l'association a renouvelé son conseil d'administration devant pas moins de 160 adhérents.

Les nouveaux administrateurs. C'est reparti pour un nouveau mandat de 5 ans.

S i certaines sociétés de pêche du département ont du mal à renouveler faute de candidats leur conseil d'administration, ce n'est pas le cas de l'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) des lacs de la forêt d'Orient.

Samedi dans l'accueillante salle des fêtes de Saint-Parres-aux-Tertres où se déroulait une assemblée générale extraordinaire uniquement consacrée au renouvellement du conseil d'administration, ils étaient en effet 25 candidats pour 15 places à solliciter les suffrages des quelque 160 membres actifs présents sous les yeux du président fédéral Benoît Brévot.

Visiblement « l'avenir et la gestion future des lacs interpellent de nombreux pêcheurs ce qui est un gage pour l'avenir » s'est félicité le président sortant Éric Bailly-Basin.

Avant de passer au vote à bulletin secret en respectant une procédure rigoureuse, Éric Bailly-Basin s'est appliqué à rappeler aux candidats les enjeux du scrutin et la manière dont les nouveaux élus devront s'acquitter de leur futur mandat.

Répondre aux attentes de tous les pêcheurs

Il est vrai que le climat n'est pas toujours apaisé sur les lacs et encore moins sur les réseaux sociaux.

« Être administrateur, cela induit des responsabilités, cela nécessite une approche de gestionnaire qui ne saurait se satisfaire d'une vision restrictive. Une AAPPMA regroupe l'ensemble des membres adhérents et doit répondre aux attentes de tous les pêcheurs quel que soit leur mode de pêche ou leur âge. Ceux qui seront élus devront par respect pour leur élection se soumettre à l'exigence d'une gestion sans discrimination » a rappelé le président sortant.

Tous droits réservés à l'éditeur

Web

l'est-éclair

www.lest-eclair.fr

Nouveau conseil d'administration pour les pêcheurs des lacs d'Orient

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **336318**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

20 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **3765**
Valeur Média : **1011€**

« Une AAPPMA regroupe l'ensemble des membres adhérents et doit répondre aux attentes

de tous les pêcheurs... »

Et ce d'autant plus que si la qualité halieutique de nos lacs est unanimement reconnue au plan national, « c'est aussi parce que les anciens si souvent décriés ont su par le passé donner quitus à la gestion mise en place »

Pour ceux qui l'ignorent ou l'oublient, Éric Bailly-Basin a aussi rappelé qu'il ne suffit pas que le conseil d'administration prenne une décision pour qu'elle puisse s'appliquer. « Rien ne peut se faire ou ne sera acté sans nos partenaires institutionnels car nous ne sommes que locataires. Si Seine Grands Lacs n'a renouvelé notre convention que pour trois ans, c'est parce qu'elle voulait s'assurer que la nouvelle équipe en place maintiendrait le rapport de confiance et le relationnel existant . »

« L'AAPPMA des lacs doit aussi travailler en harmonie avec le conseil départemental, le Parc naturel, la direction des territoires et l'Office français de la biodiversité (OFB) ce qui nécessite diplomatie et sens du compromis. Ce fut le cas par le passé lorsque l'AAPPMA avait réussi à obtenir la pêche au-delà du 1er novembre en concédant l'obligation du no kill » , a poursuivi le président.

Les sortants confirmés

Ces vérités rappelées, le scrutin a pu se dérouler. Le président Brevot a profité du temps du dépouillement pour faire le point sur l'actualité halieutique et a notamment évoqué la réflexion sur les « fenêtres de captures » souhaitées par certains.

Les urnes ont finalement livré leur verdict. Les sept administrateurs sortants ont été confirmés, Éric Bailly-Basin ayant quasiment obtenu l'unanimité des suffrages.

Visualiser l'article

Tous droits réservés à l'éditeur

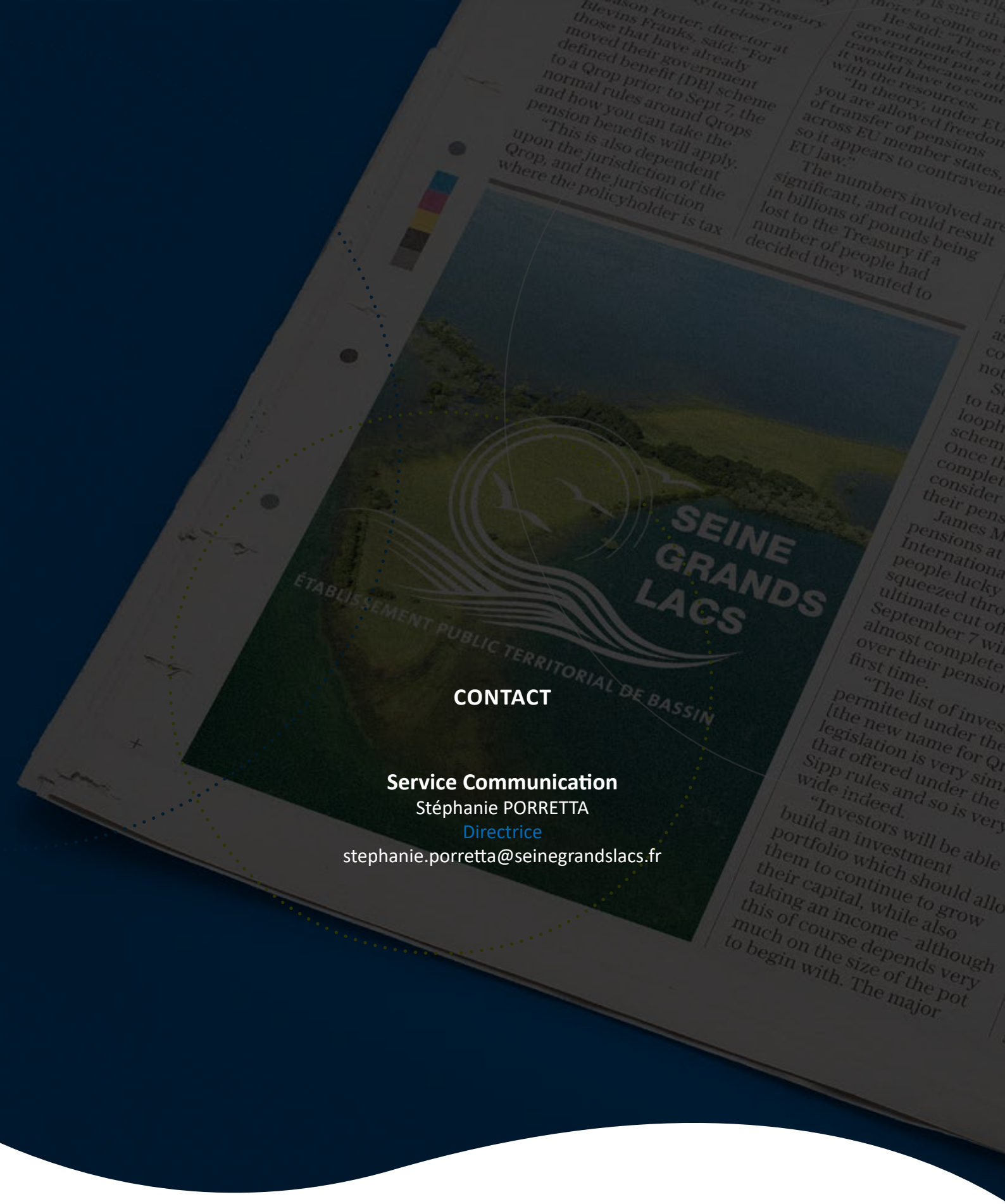

CONTACT

Service Communication
Stéphanie PORRETTA
Directrice
stephanie.porretta@seinegrandslacs.fr

REVUE DE PRESSE

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2021